

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Délibération n°2023.09.159

Rapport annuel d'activité 2022 – contrat d'obligation de service public avec la SPL STGA

LE VINGT HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS à 17h30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 22 septembre 2023

Secrétaire de Séance: Valérie DUBOIS

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **59**

Nombre de pouvoirs: **11**

Nombre d'excusés: **5**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Didier BOISSIER-DESCOMBES, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Christophe DUHOUX, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Sylvie PERRON, Yannick PERONNET, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Jean-Claude COURARI à Jean-Luc FOUCHIER, Frédéric CROS à Jean-Luc MARTIAL, Gérard DESAPHY à Isabelle MOUFFLET, Denis DUROCHER à Thierry MOTEAU, Nathalie DULAIS à Michel BUISSON, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Sophie FORT, Sandrine JOUINEAU à Véronique ARLOT, Charlene MESNARD-CALMELS à Valérie DUBOIS, Corinne MEYER à Martine RIGONDEAUD, Catherine REVEL à Gérard LEFEVRE, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s):

Sabrina AFGOUN, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2023

**DELIBERATION
N°2023.09.159**

Rapporteur : Jean-Luc MARTIAL

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2022 – CONTRAT D'OBLIGATION DE SERVICE PUBLIC AVEC LA SPL STGA

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 11 : VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES

Par délibération n°656 du 14 décembre 2017, GrandAngoulême a approuvé le Contrat d'Obligation de Service Public pour la gestion, la commercialisation et l'exploitation des services de mobilité de GrandAngoulême, d'une durée de 8 ans à compter du 1^{er} janvier 2018. L'échéance du contrat est ainsi fixée au 31 décembre 2025.

Le Contrat d'Obligation de Service Public prévoit la réalisation d'un rapport annuel du service des transports publics urbains et de mobilité précisant :

- La situation et l'évolution des personnels affectés sur les services,
- La situation et l'évolution des biens de l'Opérateur Interne et de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité ; le kilométrage des véhicules en fin d'exercice annuel doit également être intégré,
- L'évolution éventuelle des tarifs et la répartition des ventes par titres de transport,
- L'évolution de la fréquentation du réseau et la répartition par services,
- La situation et l'évolution des kilomètres réalisés par secteurs,
- Les actions de formation du personnel,
- Les incidents et accidents lors de l'exploitation du réseau.

Le rapport annuel 2022 est ainsi le cinquième du Contrat d'Obligation de Service Public passé entre GrandAngoulême et la SPL STGA. Il est établi selon l'article 2 de la loi n°2010-559 du 28 mai 2010, pour le développement des SPL.

Les principaux éléments du rapport annuel 2022 de la STGA sont ceux présentés ci-dessous. Les données sont ainsi comparées à celles de l'année 2021.

EVOLUTIONS DU SERVICE

S'agissant des évolutions du service en 2022, des adaptations ont été mises en place depuis le 1^{er} septembre 2022, pour répondre à la demande des usagers actuels et futurs usagers du réseau : révision de la desserte des communes de Saint-Yrieix, de Ruelle-sur-Touvre et de Champniers, desserte de La NEF, amélioration de la desserte en Transport à la Demande (TAD) et en Transport à la Demande pour les Personnes à Mobilité Réduite (TAD TPMR).

COMPTES DE RESULTAT

● Augmentation de 7% des dépenses d'exploitation pour atteindre 22,152 M€ HT, contre 20,694 M€ HT en 2021. Cette augmentation résulte notamment du contexte d'inflation marquée sur l'année 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200079312/23/0005_2023_01143024

Accusé certifié qualifié

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

- Le premier poste de dépenses correspond aux charges liées au personnel (11,964 M€ HT), en hausse légère de 1% sur 2022 comparé aux dépenses constatées sur 2021. Ces charges de personnels n'incluent pas les frais d'intérim que la STGA a dû supporter sur l'exercice 2022. Pour mémoire, la STGA a de nouveau dû faire face à la problématique récurrente du sous-effectif de conduite (départs non prévus d'agents de conduite et difficultés de recrutement). Aussi, cette variation tient compte de l'inflation et de l'évolution des salaires annuels.
- Le second poste de dépenses correspond au carburant (2,584 M€ HT) sur 2022, en hausse d'environ 25 % sur 2022 comparé aux dépenses constatées sur 2021. L'augmentation des dépenses sur ce poste s'explique principalement par une augmentation importante du prix du carburant au litre d'environ 30 % en 2022 par rapport à 2021.
- Le troisième poste de dépenses reste l'affrètement (2,529 M€ HT) sur 2022, en hausse d'environ 21 % sur 2022 comparé aux dépenses constatées sur 2021. L'augmentation des dépenses est liée à une augmentation de l'utilisation des services de TAD et de TAD TPMR, avec respectivement +48 % d'augmentation de fréquentation et +12 %. Ces augmentations des dépenses d'affrètement sont également liées au contexte d'inflation que subissent les sous-traitants (exploitants de ces services).
- Le forfait de charges de GrandAngoulême versé à la STGA s'élève à 22,180 M€ HT (€ courants) en 2022, contre 19,798 M€ HT en 2021. Cette augmentation par rapport à l'année 2021 s'explique par une augmentation des coûts d'exploitation liée au contexte d'inflation.
- Les recettes commerciales collectées par la STGA et reversées à GrandAngoulême (application du Contrat d'Obligation de Service Public), s'élèvent à 3,911 M€ en 2022, en augmentation de 11,9 % par rapport à 2021, en lien avec l'augmentation de l'utilisation du réseau möbius.

EVOLUTION DES KILOMETRES REALISES

Le nombre de kilomètres réalisés s'élève à 5 623 281 km pour l'année 2022, en diminution de 0,6 % par rapport à 2021. Cette diminution est liée à des courses non réalisées par manque de personnel de conduite sur les lignes exploitées en propre. Parallèlement, les offres de service sur le TAD et le TAD TPMR (en sous-traitance) affichent respectivement des augmentations conséquentes de leur production kilométrique de +39 % et de +11 %. Les kilomètres affrétés (lignes majeures, lignes relais et lignes de transports scolaires), affichent une augmentation des kilomètres réalisés de 8,8 % en 2022 par rapport à 2021.

FREQUENTATION ET UTILISATION DES SERVICES

- La fréquentation du réseau sur l'année 2022 affiche une hausse conséquente (+13,9 %) par rapport au cumul à fin décembre 2021, pour s'établir à 10 915 848 voyages. L'année 2021 avait en effet été marquée par un contexte sanitaire peu favorable aux transports publics. Au global, la fréquentation du réseau a augmenté de 2,1 % par rapport à celle de l'année 2019 (année d'avant la crise sanitaire, et marquée par la mise en place du nouveau réseau möbius avec notamment la mise en service de 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service).
- Le service « möbius – mon service vélo » en 2022 a eu un succès important auprès du public, avec une augmentation du nombre de contrats par rapport à l'année 2021, avec 2 610 contrats de location vendus en 2022, contre 2 598 en 2021. Pour rappel, le nombre de contrats sur 2020 était de 2 253 et de 1 677 sur 2019. Le parc total de vélos est quant à lui resté stable sur 2022 (779 contre 796 en 2021).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
1016-200071827-20230928-2023_09_159-145
En termes de gamme tarifaire, et en réponse aux difficultés de mobilité des familles ukrainiennes accueillies sur le territoire de GrandAngoulême à partir de mars 2022, GrandAngoulême a décidé de leur accorder la gratuité, afin de faciliter leurs déplacements.
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/10/2023
Publication : 03/10/2023

Sur le plan des titres de transport, il est observé une augmentation significative des tickets dépannage de 32,3 % par rapport à 2021 (titre de transport le plus générateur de recettes). Les tickets 10 Voyages sont également en augmentation (+11,9 % par rapport à 2021). En parallèle, les abonnements –de 18 ans et 18/25 ans et + de 26 ans augmentent, respectivement de +7,1 %, de +14,1% et de +3,9% par rapport à 2021. Les titres « solidarité » augmentent au global de 10,2 %.

PERSONNELS AFFECTES AU SERVICE

Les effectifs (hors intérim, apprentis, contrats d'avenir et de professionnalisation) restent stables au global entre 2021 et 2022. Le nombre de conducteurs passe de 194 à 196 entre 2021 et 2022.

Aussi, il est constaté une diminution des effectifs au niveau du service clientèle (passage de 17 à 10 ETC), et une augmentation au niveau du service mouvement (hors conducteurs), avec un passage de 20 à 25 ETC.

Il est à noter une augmentation significative de l'absentéisme d'environ 50 % entre 2021 et 2022 (toutes durées d'absentéisme confondues).

En moyenne, sur l'année 2022, la STGA a de nouveau dû faire face à un sous-effectif de conduite, de l'ordre de 7 ETC. En conséquence, environ 180 000 km n'ont pu être réalisés au niveau de l'offre de service.

ACTIONS DE FORMATION DU PERSONNEL

La STGA propose chaque année à ses salariés un large choix de formations techniques et comportementales pour les aider dans leurs métiers. En 2022, la STGA a ainsi consacré 2,3 % de sa masse salariale au budget formation.

EVOLUTION DES BIENS AFFECTES AU SERVICE

Le nombre de véhicules entre 2021 et 2022 est resté stable (114 véhicules), comme la composition du parc. A noter le renouvellement de 7 véhicules standards mis en service à compter de la rentrée de septembre 2022. Conformément au Contrat d'Obligation de Service Public, l'acquisition des véhicules est réalisée par GrandAngoulême, qui les met ensuite à disposition de la SPL STGA.

Un relevé des kilométrages de l'ensemble des véhicules est réalisé par la SPL STGA (détails dans le rapport d'activité). La productivité par véhicule a légèrement diminué entre 2021 et 2022 (-1,8 %).

ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : 100 % des bus sont accessibles. Les véhicules équipés de rampe mobile circulent sur les lignes BHNS et « majeures » du réseau möbius (102 véhicules). Par ailleurs, 12 minibus à planchers bas sont accessibles en étant équipés d'une palette manuelle. 363 points d'arrêt sont déclarés accessibles par la STGA, permettant la montée ou la descente des personnes en fauteuil roulant.
- Continuité du service : L'année 2022 a été marquée par deux appels à la grève et par une journée blanche, en soutien à un conducteur agressé. Au global, 13 jours ont été impactés. Aucun aléa climatique n'est référencé pour l'année 2022.
- Respect des horaires : Depuis 2017, suite au renouvellement du Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageur (SAEIV), les données de ponctualité ne peuvent plus être suivies en raison de dysfonctionnements du système.
- Lutte contre la fraude : Le nombre de contrôles sur l'année 2022 a été de 31 709, contre 47 249 en 2021, soit -32,9%. Cette diminution s'explique par l'affectation des moyens humains sur la conduite (contexte de pénurie d'agents de conduite). Le taux de fraude reste très bas (de l'ordre de 0,4 % des voyageurs contrôlés). La STGA indique que les conducteurs du réseau sont très impliqués dans la vérification des titres de transport.

• Incidents sur le réseau : Le nombre d'incidents totaux sur l'année 2022 est de 168, contre 227 en 2021, soit une diminution de 26%. Ce chiffre est inférieur à celui de 2019, avec 175 incidents. Cette baisse du nombre d'incidents constatée par rapport à 2021 s'explique par une diminution du nombre de projectiles (passage de 60 en 2021 à 35 sur 2022), et par une diminution des infractions tarifaires (passage de 30 en 2021 à 9 en 2022).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230829-2023_08_29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

- Vandalisme : Les dégradations subies sur le matériel roulant sont en hausse en 2022, mais en baisse sur le matériel fixe (arrêts, matériel d'information).
- Satisfaction des usagers : En 2022, une enquête satisfaction a été menée auprès de 1 324 utilisateurs du réseau möbius (service de bus), dans le cadre de l'enquête Origines-Destinations commandée par GrandAngoulême. Cette enquête a révélé un taux de satisfaction de 90%, malgré l'impact fort de la non-réalisation de courses en 2022 (contexte de manque de personnel de conduite).
- Action de promotion du service : Les opérations commerciales habituelles ont été reconduites (« Ticket BD » en mars 2022 et « Ticket Shopping » en décembre 2022 à 1€ la journée, challenge de la mobilité, journée Mobilité Seniors, Forum Sport Santé et Environnement).
- Information voyageurs : maintien des nombreux supports de diffusion (papier et numérique), et d'une information spécifique en situation perturbée (déviations, grèves).

Vu la commission consultative des services publics locaux du 14 septembre 2023,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport annuel 2022 de la SPL STGA.

<p>Pour : 70 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023



LA STGA est une Société Publique Locale
en charge de la réalisation des mobilités sur les

38 communes
du Grand Angoulême

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Exercice 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

MAI 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Rapport Annuel STGA

Contrat OSP GrandAngoulême-STGA

2022 : 5ème année d'exécution

* * * *

La Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême a confié à la STGA la gestion et l'exploitation des services de Transport Public Urbain et de la mobilité pour une durée de 8 ans, à compter du 1er janvier 2018, par Contrat d'obligation de Service Public en date du 27 décembre 2017.

Ce présent rapport a été établi selon l'article 1524-3 du Code Général des Collectivités Publiques.

L'année 2022 représente la 5ème année d'exécution du Contrat d'obligation de Service Public, conclut pour une durée de 8 ans, à compter du 1er janvier 2018.

En fait marquant associé à l'offre de service, une adaptation du réseau « Möbius » a de nouveau été opérée à compter du 1er Septembre 2022 pour répondre à la demande des usagers et futurs usagers du réseau.

Parallèlement, en réponse aux difficultés de mobilité des familles ukrainiennes arrivées sur le territoire de GrandAngoulême courant Mars 2022 pour fuir les combats en Ukraine, GrandAngoulême a décidé d'accorder à ces familles la gratuité sur les services de transport en commun à compter de Mars 2022, afin de faciliter leurs déplacements.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

TABLE DES MATIERES

1^{ÈRE} PARTIE : L'OFFRE DE SERVICE	5
Le réseau « Möbius »	5
I. LES LIGNES BHNS	5
II. LES LIGNES MAJEURES	5
III. LES LIGNES RELAIS	6
IV - LES LIGNES SPECIFIQUES	7
V - LES LIGNES DES DIMANCHES ET JOURS FERIES	7
VI - LES LIGNES STUDIBUS	7
VII - LES SERVICES AMENAGES SCOLAIRES :	7
VIII - LE SERVICE URBAIN-INTERURBAIN	8
IX- LE SERVICE TRANSPORT A LA DEMANDE	9
9.1 Le service public de Transport A la Demande classique	9
9.2 Le service public de Transport A la Demande Adapté (TAD TPMR)	9
X- LE SERVICE EVENEMENTIEL	10
XI- LES PARKINGS RELAIS	10
MÖbius « Mon service Vélo »	12
I. SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS	12
II. LES PARC'VELOS	13
2^{ÈME} PARTIE : PRÉSENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE	14
COMPTES ANNUELS	14
I. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE	14
II. LE COMPTE DE RÉSULTAT	15
2.1 Recettes	15
2.2 Dépenses	17
2.3 Résultat	18
ETAT DU PATRIMOINE	19
3^{ème} PARTIE : GAMME TARIFAIRE ET EVOLUTION DES RECETTES	21
I. LES TARIFS	21
1.1 Les tarifs appliqués sur le réseau « Möbius »	21
1.2 Les tarifs appliqués sur « möbius mon service vélo »	24
1.3 Les tarifs solidarité	26
1.4 Les tarifs préférentiels	27
II. LES RECETTES TARIFAIRES	27
2.1 Évolution des recettes en € HT	27
2.2 Répartition des recettes tarifaires 2022	28
4^{ÈME} PARTIE : DONNÉES PHYSIQUES ET TECHNIQUES	30
DONNÉES PHYSIQUES 2022	30
I- L'OFFRE DE SERVICE	30
II- La Fréquentation	31
III. LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS	32
3.1 L'activité	32
3.2 Compte de Résultat	34
IV. L'ACTIVITÉ TAD	35
4.1 Les réservations	35
4.2 L'offre de Service	36
4.3 Compte de résultat	36
V. L'ACTIVITÉ TAD-TPMR	37
5.1 Répartition des clients inscrits par statuts (sur décembre 2022)	38
5.2 Les réservations	38
5.3 L'offre de service	39
5.4 Compte de résultat	40

Accusé de réception des réservations

016-20007537-20210509-20220509

Accusé certifié de l'exécution

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication: 03/10/2023

VI. L'ACTIVITE « PARC VELOS »	40
6.1 Entretien et réparation	40
6.2 Utilisation du Service	41
MOYENS HUMAINS	42
I. ORGANISATION DE LA STGA	42
1.1 Organigramme (263 personnes -- yc CDD) au 31/12/2022	42
1.2 Le rôle de chaque service	43
II. EFFECTIFS	44
2.1 Répartition de l'effectif	44
2.2 Conditions de travail et rémunération	48
2.3 La Formation	49
LES MATÉRIELS	52
I. LES MATERIELS ROULANTS	52
1.2 Les interventions en Ligne	54
1.3 Les Matériels Informatiques	54
5ÈME PARTIE : INFORMATION DES VOYAGEURS ET PROMOTION DES SERVICES	56
INFORMATION DES VOYAGEURS EN SITUATION NORMALE	56
INFORMATION DES VOYAGEURS EN SITUATION PERTURBÉE	58
ACTIONS DE PROMOTION MENÉES EN 2022	59
I. EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	59
II. EN FAVEUR DU TRANSPORT PUBLIC	59
2.1 Promotions tarifaires	59
2.2 Développement de l'écoute des voyageurs et de leur information	60
2.3 Développement de l'image du dynamisme du Transport Public	61
III. BILAN FINANCIER DES ACTIONS MARKETING SUR 2022	62
SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE	63
I. Respect de la régularité	63
II. Propreté des véhicules et des arrêts	63
2.1 Nettoyage des véhicules	63
2.2 Nettoyage des arrêts	64
III. Prise en compte des remarques des clients	64
IV. SUIVI DE LA SATISFACTION CLIENTELE	65
6ÈME PARTIE : ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU AUX PERSONNES A MOBILITÉ REDUITE	66
7ÈME PARTIE : LA QUALITÉ DU SERVICE	67
PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	67
LA SECURITÉ POUR TOUS	69
I. ACCIDENTS CORPORELS ET MATERIELS RESPONSABLES	69
II. AGRESSION ET VANDALISME	69
2.1 Incidents à l'intérieur des bus	69
2.2 Vandalisme	71
8ÈME PARTIE : ANALYSE DES CONDITIONS D'EXÉCUTION DU SERVICE PUBLIC	72
FRAUDE ET CONTRÔLE	72
CONTINUITÉ DU SERVICE	73
I. RESPECT DE LA PRODUCTION EN SITUATION NON PERTURBEE	73
II. LOI DU 21 AOÛT 2007 SUR LE DIALOGUE SOCIAL ET LA CONTINUTE DU SERVICE PUBLIC DANS LES TRANSPORTS DE VOYAGEURS	73
III. SITUATIONS PERTURBEES EN 2022	74

Reception par le prefet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

3.1	En cas de grève	74
3.2	En cas d'aléas climatiques	74
ENGAGEMENT DE L'OPÉRATEUR INTERNE		75
I.	ENGAGEMENTS LIES AUX SALAIRES	75
II.	CONTRATS LIANT L'OPERATEUR INTERNE	75
RESPECT DES DIRECTIVES EUROPÉENNES		76
I.	EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES	76
II.	APPLICATION DES REGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE	76
4^{ÈME} PARTIE : LES RATIOS		78
I.	LE RESEAU « Möbius »	78
1.1	Dépenses d'Exploitation / kilomètre (y compris affrètements – hors location de vélos)	78
1.2	Dépenses d'Exploitation (hors location de vélos) / voyage	78
1.3	Dépenses d'Exploitation / habitant	78
1.4	Recettes commerciales / voyage	78
1.5	Recettes commerciales / kilomètre (y compris affrètements)	79
1.6	Recettes commerciales / habitant	79
1.7	Recettes de trafic / voyage	79
1.8	Recettes de trafic / kilomètre (y compris affrètements)	79
1.9	Recettes de trafic / habitant	79
1.10	Taux de couverture réseau	80
1.11	Voyages par habitant	80
1.12	Voyages par kilomètre	80
1.13	Offre de service par habitant	80
II.	LA PRODUCTIVITÉ DES AGENTS	80
2.1	Nombre d'agents pour 1 000 habitants	80
2.2	Productivité des Hommes (NB Km Total/ Effectif total)	81
III.	La Productivité des matériels	81
5^{ÈME} PARTIE : ANNEXES		82
ANNEXE 1 : BILAN DES ACTIVITÉS ANNEXES AU 31/12/2022		83
ANNEXE 2 : PARC AU 31/12/2022		85
ANNEXE 3 : DETAIL DE L'OFFRE KILOMÉTRIQUE PAR LIGNE		86
ANNEXE 4 : DETAIL DE LA FREQUENTATION PAR TITRE		87
ANNEXE 5 : IMMOBILISATIONS AU 31/12/2022		88
ANNEXE 6 : LISTE DES DÉPOSITAIRES		89
ANNEXE 7 : RAPPROCHEMENT DU RÉALISÉ PAR RAPPORT AU PRÉVISIONNEL 2022		90
ANNEXE 8 : BILAN DU FESTIVAL DE LA BD 2022		92

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

1^{ÈRE} PARTIE : L'OFFRE DE SERVICE

LE RESEAU « MÖBIUS »

L'offre de service « Möbius », mise en place au 2 septembre 2019 et réajustée à trois reprises au 23 septembre 2019, au 24 février 2020, et au 7 juillet 2021, a de nouveau fait l'objet d'adaptations sur cette rentrée 2022.

Ces adaptations opérées au 1^{er} Juillet 2022, ont porté sur :

- Le prolongement de la ligne 6 jusqu'au giratoire de « Fontason » sur la commune de Champniers dans le but de mieux desservir la zone des Montagnes
- L'évolution de la ligne 9 pour mieux desservir la commune de St-Yrieix, mais également proposer une offre de transport régulière au niveau de la NEF et des entreprises de la Zone Industrielle de Grelet (rue Louis Pergaud)
- Ainsi que l'adaptation de la ligne 21 : modification du terminus qui est désormais Cité Scolaire à Ruelle-sur-Touvre (précédemment Les Ormeaux), afin de permettre aux élèves de Mornac d'accéder à leurs établissements scolaires directement et sans correspondance

La desserte du réseau est organisée autour des services suivants distincts mais complémentaires :

I. LES LIGNES BHNS

- 2 lignes BHNS traversent l'agglomération et desservent les communes de la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême : Angoulême – Ruelle – Soyaux – La Couronne – L'Isle d'Espagnac – Saint Michel.
- Ce service représente un total de 31,1 kilomètres de lignes.
- Le samedi et les jours non scolaires, un service allégé est mis en place.

LIGNES	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE	
		2021	2022
A	18,5 KM	21,6 KM/h	21,6 KM/h
B	12,6 KM	19,6 KM/h	19,4 KM/h

II. LES LIGNES MAJEURES

- 10 lignes majeures traversent l'agglomération et desservent les communes de la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême : Angoulême – Ruelle – Soyaux – La Couronne – Nersac – Linars – L'Isle d'Espagnac – Saint Yrieix – Puymoyen –

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié de réception

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

- Ce service principal représente un total de 187,8 kilomètres de lignes.

LIGNE	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE 2021	VITESSE COMMERCIALE 2022
1	18,3 KM	24,9 KM/h	24,9 KM/h
2 (Fusion des anciennes lignes 2 et 8)	25,7 KM	23,6 KM/h	23,6 KM/h
3	18,7 KM	22,8 KM/h	22,4 KM/h
4	12,4 KM	21,4 KM/h	21,3 KM/h
5	18,3 KM	23,2 KM/h	23,2 KM/h
6	13,3 KM	23,8 KM/h	24,1 KM/h
7	18,9 KM	31,3 KM/h	23,7 KM/h
9	24,7 KM	25,1 KM/h	25,1 KM/h
10(*)	27,1 KM	28,2 KM/h	27,0 KM/h
EXPRESS	10,4 KM	30,2 KM/h	30,2 KM/h

(*) Ligne exploitée dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public entre GrandAngoulême et le réseau Transdev.

III. LES LIGNES RELAIS

- 4 lignes dites relais permettent le rabattement sur les lignes BHNS et majeures du réseau « Möbius ». Elles desservent les zones les moins densément peuplées, les plus excentrées de l'agglomération ou difficilement accessibles avec des bus standards. Ce type de service, dit de proximité, permet d'assurer une desserte fine du territoire dans une logique de rabattement vers des pôles d'attractivité desservis par les lignes « Majeures » du réseau Möbius.
- Ce service représente 54,8 kilomètres de lignes.
- Le samedi et les jours non scolaires, un service allégé est mis en place

LIGNE	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE 2021	VITESSE COMMERCIALE 2022
20	10,2 KM	29,1 KM/h	29,1 KM/h
21	12,9 KM	29,8 KM/h	28,6 KM/h
22 (fusion des anciennes lignes 22 et 24)	25,3 KM	28,3 KM/h	28,2 KM/h
23	6,4 KM	33,3 KM/h	33,3 KM/h

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

016-200071823-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

IV - LES LIGNES SPECIFIQUES

- Il s'agit de la ligne Nautilus qui fonctionne uniquement sur les périodes de vacances scolaires.
- Ce service représente 8 kilomètres de lignes.

V - LES LIGNES DES DIMANCHES ET JOURS FERIES

- Les 2 lignes BHNS, ainsi que les lignes majeures 1, 2, 3, 4 et 7, desservent le réseau les dimanches et jours fériés sauf le 1er mai.
- Il s'agit d'un service allégé, spécifique aux dimanches et jours fériés.

VI - LES LIGNES STUDIBUS

- 2 lignes desservent les principales zones étudiantes, en partance de la gare, le dimanche soir pendant l'année scolaire, ou les jours fériés quand ceux-ci sont un lundi (hors 1er mai).
- Ce service représente 31,7 kilomètres de lignes.

VII - LES SERVICES AMENAGES SCOLAIRES :

- 28 lignes desservent les établissements scolaires (collèges et lycées) du GrandAngoulême. Elles sont également accessibles aux voyageurs autres que scolaires.
- Depuis le 1^{er} septembre 2021, la STGA exploite ces services en sous-traitance pour une réalisation en autocars.
- Ces lignes représentent un total de 297,8 kilomètres.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

LIGNE	LONGUEUR	VITESSE COMMERCIALE 2021	VITESSE COMMERCIALE 2022
50	7,5 KM	22,4 KM/h	22,4 KM/h
51	5,5 KM	15,5 KM/h	15,5 KM/h
52	16,8 KM	25,5 KM/h	25,5 KM/h
53	11,1 KM	24,2 KM/h	24,1 KM/h
54	7,6 KM	25,1 KM/h	25,1 KM/h
55	17,0 KM	30,4 KM/h	30,4 KM/h
55A	13,5 KM	39,7 KM/h	39,4 KM/h
56	20,2 KM	22,3 KM/h	22,3 KM/h
57	12,2 KM	25,8 KM/h	25,8 KM/h
58	12,1 KM	26,6 KM/h	26,6 KM/h
59	6,1 KM	20,2 KM/h	19,8 KM/h
60	9,5 KM	25,5 KM/h	25,5 KM/h
61	10,2 KM	28,5 KM/h	29,1 KM/h
62	7,3 KM	20,8 KM/h	20,8 KM/h
63	6,5 KM	25,1 KM/h	25,1 KM/h
64	8,5 KM	26,8 KM/h	26,8 KM/h
65	6,3 KM	22,6 KM/h	22,6 KM/h
66	6,1 KM	20,2 KM/h	20,1 KM/h
67	11,9 KM	29,1 KM/h	29,1 KM/h
68	6,1 KM	27,0 KM/h	27,0 KM/h
69	9,5 KM	31,4 KM/h	31,4 KM/h
70	7,4 KM	22,0 KM/h	22,0 KM/h
71	13,2 KM	25,5 KM/h	25,5 KM/h
72	15,2 KM	29,3 KM/h	29,3 KM/h
74	16,1 KM	27,9 KM/h	27,9 KM/h
75	18,8 KM	27,4 KM/h	27,7 KM/h
81	9,9 KM	26,2 KM/h	27,0 KM/h
82	5,7 KM	26,0 KM/h	25,9 KM/h

VIII - LE SERVICE URBAIN-INTERURBAIN

Les correspondances entre les différentes lignes urbaines et interurbaines s'effectuent au niveau de 4 pôles d'échanges : le pôle d'échange multimodal de la Gare SNCF, Gambetta/Franquin, Bouillaud/Hôtel de Ville et Cathédrale.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

IX- LE SERVICE TRANSPORT A LA DEMANDE

9.1 Le service public de Transport A la Demande classique

Ce service de transport à la demande (TAD) de type zonal, dit « de proximité », en connexion avec le reste du réseau, consiste à prendre en charge les voyageurs d'un point d'arrêt vers leurs correspondances ou du transport principal vers leur point d'arrivée.

Ce nouveau service de transport à la demande (TAD) vient compléter le réseau de bus sur les communes les plus éloignées du territoire.

Il s'agit d'un service public de transport à la demande dit « d'arrêt à arrêt » réparti en 11 zones :

Description
Zone de Proximité 1 : Fléac / Asnières-sur-Nouère
Zone de Proximité 2 : St Yrieix / Vindelle / Marsac
Zone de Proximité 3 : Balzac / Gond-Pontouvre
Zone de Proximité 4 : Brie / Champniers
Zone de Proximité 5 : Champniers / Mornac
Zone de Proximité 6 : Touvre / Magnac
Zone de Proximité 7 : Soyaux / Garat / Dirac / Vouzan / Sers / Bouëx
Zone de Proximité 8 : La Couronne / Claix / Rouillet St Estèphe / Mouthiers
Zone de Proximité 9 : Voeuil et Giget / Puymoyen / Petit Giget / La Couronne
Zone de Proximité 10 : Nersac / Trois Palis / Sireuil
Zone de Proximité 11 : Trois Palis / Linars / St Saturnin

9.2 Le service public de Transport A la Demande Adapté (TAD TPMR)

Ce service a pour vocation de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite qui, en raison de leur situation particulière, ne peuvent pas utiliser le réseau de bus classique. Il s'agit d'un service adapté et complémentaire au réseau de bus existant et aux différents services privés de mobilité actuellement organisés sur le territoire.

Il s'agit d'un service public de transport à la demande dit « d'arrêt à arrêt » c'est-à-dire que la prise en charge et la dépose se font aux points d'arrêts existants du réseau de bus « Möbius ».

L'accès au service est toutefois limité à certains publics spécifiques qui, en raison de leur situation particulière, ne peuvent pas utiliser le réseau de bus classique. Dans ce cadre : les critères et les modalités d'accès au service (ayant-droits, accès temporaires) sont définis par

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

une commission d'accès composé d'experts. L'accompagnement par un tiers à titre gratuit est possible.

Les services sur réservation sont assurés par des taxis en sous-traitance, et accessibles au même tarif et avec les mêmes titres que le reste du réseau.

X- LE SERVICE EVENEMENTIEL

Il est destiné à assurer la desserte des manifestations majeures pour le compte de GrandAngoulême.

XI- LES PARKINGS RELAIS

Les parkings relais sont installés sur l'agglomération d'Angoulême, aux portes des zones de circulation dense. Ils sont au nombre de 4 :

LIGNES	ARRÊT	TYPE	LIEU	PLACES	REPÈRE
1 9	3 CHÊNES	Parking Relais	Rue de Basseau	42 (dont 1 PMR)	P+R 1
A 5	Parc Expo Carat ou Carat Parking	Parking Relais sécurisé	Parc Expo de Carat	174 (dont 4 PMR)	P+R 2
A 2 7 22	ST-MICHEL Girac	Parking Relais sécurisé	Rond Point de Girac	201 (dont 1 PMR)	P+R 3
A	Z.I.3. BASTIÉ	Parking Relais sécurisé	Av. du Maréchal Juin	96 (dont 2 PMR)	P+R 4

Avec pour objectif :

- De combiner facilement voiture et transport en commun
- D'apporter une solution de stationnement pratique, économique et sécurisée
- De représenter un gain de temps dans les déplacements
- D'offrir un accès gratuit pour les abonnés et les utilisateurs occasionnels du réseau möbius
- D'offrir la mise à disposition d'un abri vélo

Ils sont accessibles 24h/24 - 7j/7 et sécurisés avec la fermeture des barrières. L'accès est gratuit pour les abonnés et utilisateurs occasionnels du réseau möbius, et payant pour les autres utilisateurs du parking. Seule exception, le P+R des 3 chènes qui est en accès libre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20230928-2023_109_139-13

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Plan du réseau en vigueur au 31/12/2022.



mobibus
PLAN DU RÉSEAU*
 4 pages du 01/09/2022
 * Mise à jour des données de la ligne 100

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 016-200071827-20220928-2023_09_159-DE
 Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

I. SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS

Le parc de vélos se compose de 779 vélos, dont 36 vélos classiques, 608 vélos à assistance électrique et 135 vélos à assistance électrique pliants.

S'agissant d'un service de location dit « humanisé », un accueil du public intéressé ou utilisateur du service est proposé à l'agence du Champs de Mars, avec une communication sur le service lui-même, mais aussi des informations et conseils sur le fonctionnement du vélo et son utilisation au quotidien (entretien, stationnement, circulation en ville...)

Depuis le 15/01/2018, l'agence est ouverte de 8h à 18h, sans interruption du lundi au vendredi et de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 le samedi et les vacances d'été. L'ensemble des prestations Möbius – Mon Service vélo, est assuré sur cette plage horaire.

Les nouveaux vélos loués répondent à la charte Möbius (couleurs, logos...) et sont équipés (hors vélos pliants) d'un panier avant et d'un porte bagage arrière, d'un rétroviseur, de systèmes antivol et d'éclairage, ainsi que d'un écarteur de danger.

Les utilisateurs peuvent également disposer d'accessoires complémentaires : casques, sacoches, sièges bébé, remorques..., et d'une assurance contre le vol et la casse.

Les vélos et accessoires sont loués dans un parfait état de fonctionnement et de propreté. A cet effet, chaque vélo fait l'objet d'une vérification complète (et d'un nettoyage ou de réparations le cas échéant) à chaque fin de location ou tous les 3 mois maximum.

En cas de problème sur un vélo en cours de location, l'utilisateur peut rapporter le vélo à l'agence qui réalisera alors les réparations nécessaires, voire le remplacement des pièces par des pièces identiques ou à défaut de qualité au moins égale à celles d'origine. Si les réparations ne relèvent pas d'une usure normale du vélo mais d'une cause imputable à l'utilisateur, elles pourront lui être facturées conformément aux tarifs affichés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

II. LES PARC'VELOS

Les deux parc vélos à accès réservé situés à la gare d'Angoulême visent à renforcer la politique d'intermodalité entre vélos et transports collectifs sur un site incontournable et prioritaire pour développer une telle politique (trains, cars, bus...). Ce service est partie intégrante du système de transport.

Il s'agit d'un équipement couvert avec :

- une partie ouverte comprenant 12 places vélos et 10 places motos,
- une partie fermée (50 places pour les vélos, sur 2 niveaux).

Le local est réservé aux vélos, qu'ils soient classiques ou à assistance électrique mais l'autorisation de stationner ne constitue pas un contrat de dépôt, de gardiennage ou de surveillance.

L'ensemble de ce dispositif est accessible à toute heure pour l'utilisateur (7 jours/7 et 24h/24), librement pour la partie ouverte et au moyen d'une mobili'carte à activer pour la partie fermée (cet abonnement est gratuit).

La partie à accès réservé est accessible à tous sous réserve de disposer d'une mobili'carte spécifiquement activée pour le service parc vélos. L'accès est libre en sortie. Tout dysfonctionnement peut être signalé en appelant le numéro vert affiché à l'intérieur du parc vélos ou par mail à l'adresse parcvelos@stga.fr.

Les inscriptions peuvent être réalisées par Internet, à l'agence du Champs de Mars ou au centre bus. A compter de l'inscription, l'abonnement est effectif sous un délai de 2 jours ouvrés maximum.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

I. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

Les comptes annuels transmis à GrandAngoulême sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Les comptes annuels comprennent :

- **Le compte de Résultat**
- **Le Bilan**
- **Les annexes fiscales**

regroupés dans un seul document établi par notre Expert Comptable.

La STGA met en œuvre :

- une méthode permettant de conserver la mémoire de chaque opération (échange) réalisée par l'entreprise
- un moyen de preuve opposable à toute réclamation ou contestation
- un outil systématique de traitement de l'information chiffrée.

Pour PRINCIPALEMENT:

- connaître l'encaissement client et la dette fournisseur
- coordonner la trésorerie.
- maîtriser l'évolution du budget à travers son suivi mensuel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

II. LE COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 Recettes

a. Présentation des recettes conservées par la STGA

EN k€ HT	2 021		2 022		Évolution
	Montant	%	Montant	%	
Remboursement accident	34	0,2%	77	0,3%	126,5%
Produits financiers et autres	115	0,6%	133	0,6%	15,7%
Contrats	0	0,0%	0	0,0%	-
RECETTES CONNEXES	149	0,8%	211	0,9%	41,6%
Produits divers	10	0,0%	4	0,0%	-60,0%
Reprise sur provision	260	1,3%	451	2,0%	73,5%
Produits exceptionnels	14	0,1%	9	0,0%	-35,7%
Produits sur exercice antérieur	26	0,1%	2	0,0%	-92,3%
Transfert de charges	450	2,2%	414	1,9%	-8,0%
RECETTES DIVERSES	760	3,7%	880	4,0%	15,8%
RECETTES TOTALES DU RÉSEAU	909	4,4%	1 090	4,9%	19,9%
Contribution Financière GA	19 798	95,6%	21 090	95,1%	6,5%
RECETTES TOTALES	20 707	100,0%	22 180	100,0%	7,11%

Le total des recettes conservées par la STGA sur 2022 s'élève à 22 180 K€

- Recettes trafic et recettes annexes

Le Contrat d'Obligation de Service Public qui lie la STGA et GrandAngoulême depuis le 1er janvier 2018, prévoit que la STGA n'est plus propriétaire des recettes commerciales des ventes de titres, des recettes publicitaires, ainsi que des recettes issues des activités annexes.

Ces Recettes reversées à l'autorité Organisatrice sont issues du service délégué, la STGA est autorisée à les percevoir pour le compte de GrandAngoulême.

- Autres Recettes

En contrepartie, la contribution financière de GrandAngoulême à la STGA s'élève à

21 090 K€ sur 2022.

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

b. Présentation des recettes reversées à GrandAngoulême

En K€ HT	2021	2022	Evol
Recettes commerciales du réseau	3 231	3 638	12,6%
Recettes activité location de vélos	191	206	7,9%
Publicité	60	60	-
Autres Produits	14	7	-50%
TOTAL	3 496	3 911	11,9%

Le total des recettes reversées par la STGA à GrandAngoulême au titre de l'activité 2022 s'élève à 3 911 K€, soit une augmentation de +11,9% par rapport au total des recettes reversées au titre de l'activité 2021.

- Recettes du réseau

Pour rappel, les recettes commerciales constatées sur 2021 affichaient une augmentation de +16% par rapport aux recettes commerciales de 2020 en lien avec la reprise de la fréquentation.

Sur 2022, toujours en lien avec l'augmentation de la fréquentation, les recettes commerciales évoluent de nouveau de +12,6% par rapport aux recettes commerciales de 2021.

- Recettes de l'activité de location de vélos

Les recettes de l'activité de location de vélos continuent d'évoluer favorablement sur cet exercice 2022.

Cette évolution positive s'explique par l'engouement que le service suscite auprès des habitants des communes de GrandAngoulême avec un taux de location plus élevé sur les trois derniers mois de l'année (d'octobre à décembre 2022).

Sur 2022, nous constatons une augmentation des recettes de +7,9% par rapport à l'activité de 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

2.2 Dépenses

	2021		2022(*)		Évolution
	Montant	%	Montant	%	
Carburant	2 073	10,0%	2 584	11,7%	24,6%
Lubrifiant et pneus	186	0,9%	312	1,4%	67,7%
Pièces détachées	758	3,7%	829	3,7%	9,4%
Variation de stock de marchandises	-12	-0,1%	-100	-0,5%	733,3%
Autres achats	241	1,2%	382	1,7%	58,5%
ACHATS STOCKÉS ET AUTRES	3 245	15,7%	4 007	18,1%	23,5%
Affrètements	2 096	10,1%	2 529	11,4%	20,6%
Entretien et réparations	1 122	5,4%	1 406	6,3%	25,3%
Assurances	540	2,6%	426	1,9%	-21,1%
Promotion et information	183	0,9%	253	1,1%	38,2%
Autres services extérieurs	784	3,8%	532	2,4%	-32,1%
Provision pour risques et charges	203	1,0%	364	1,6%	79,3%
Impôts et taxes	449	2,2%	486	2,2%	8,2%
Charges de personnel	11 850	57,3%	11 964	54,0%	1,0%
Autres frais de gestion	10	0,0%	10	0,0%	-
CHARGES D'EXPLOITATION	20 484	99,0%	21 977	99,2%	7,3%
Charges financières	15	0,1%	15	0,1%	-
Charges exceptionnelles	0	0,0%	0	0,0%	-
Impôt sur les sociétés	0	0,0%	0	0,0%	-
CHARGES RÉSEAU	20 499	99,1%	21 992	99,3%	7,3%
Amortissements	194	0,9%	160	0,7%	-17,5%
CHARGES TOTALES DU RESEAU	20 694	100,0%	22 152	100,0%	7,0%

(*) Cf Détail des dépenses d'exploitations rapprochées au prévisionnel 2022 en annexe 7.

Le total des charges pour 2022 s'élève à 22 152 K€.

- Charges d'exploitation

Le 1er poste des dépenses reste le poste salaires et charges qui s'élève à 11 964 K€, en hausse de +1% sur 2022 comparé aux dépenses constatées sur 2021.

Le 2ème poste des dépenses reste le carburant à hauteur de 2 584 K€. Sur 2022, les prix du pétrole ont été de l'ordre de 1,50 € le litre en moyenne sur l'année, contre 1,14€ le litre en 2021. L'évolution du poste carburant s'explique donc principalement par l'évolution de prix du carburant de l'ordre de +30% entre 2021 et 2022.

Par ailleurs, les provisions et réserves ont été ajustées pour prendre en compte les risques et les engagements issus de l'activité de l'entreprise. En particulier :

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

- Au titre des risques, une provision pour remise en état des biens appartenant à GrandAngoulême (conformément à la Convention),
- Au titre des engagements, les provisions et réserves concernant les charges de personnel.

2.3 Résultat

	2021 Montant	2022 Montant
RÉSULTAT (K€ HT)	13	28

L'exercice 2022 dégage un bénéfice de 28 K€.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

ETAT DU PATRIMOINE

Au 31/12/2005, les immobilisations présentes dans les comptes de la STGA ont été intégralement confiées au GrandAngoulême qui a pris en charge leur gestion à compter du 1^{er} janvier 2006.

Les immobilisations présentes dans les comptes au 31/12/2022 correspondent donc à l'ensemble des immobilisations acquises directement par la STGA depuis 2006. Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des immobilisations et leurs détails en annexe :

IMMOBILISATIONS STGA (1)

	MATÉRIEL ET MOBILIER	VEHICULES
2017 ⁽²⁾	231 760,32 €	28 811,45 €
2018	296 584,41 €	14 398,43 €
2019	133 800,95 €	14 104,91 €
2020	80 096,61 €	79 881,86
2021	82 076,59 €	-
2022	52 871,44 €	28 139,89

(1) Cf détail des immobilisations STGA en annexe 5.

(2) Les immobilisations 2017 comprennent l'acquisition de 62 VAE du service mobili'cycle transférés à GrandAngoulême dans le cadre du protocole de fin de contrat.

Par ailleurs, le GrandAngoulême met à la disposition de la STGA :

- le Centre Bus et ses parkings,
- un parc de 114 véhicules (liste en annexe), et 779 vélos.
- des gros équipements :

➤ Équipements industriels :

- 2 cabines peinture (12 mètres et 9 mètres)

- 2 portiques de lavage

- 1 Chassis jet

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

- 2 nettoyeurs haute pression
 - 1 chariot élévateur
 - 2 démontes pneus et une équilibreuse
 - 2 ponts à fûts 2 vérins et 1 pont à fûts 4 vérins
 - 2 ponts à colonnes (6 colonnes), 1 pont à colonnes (4 colonnes), 1 pont à colonnes (2 colonnes)
- Équipements informatiques
- girouettes et bandeaux lumineux
 - système d'aide à l'exploitation,
 - vidéoprotection,
 - bornes d'information...
- Équipement des arrêts
- poteaux
 - abribus
- Billettique (valideurs ...)

- un ensemble d'autres petits équipements nécessaires à l'exploitation

GrandAngoulême assure directement le financement de ces investissements et en est propriétaire. La STGA en assure l'entretien régulier.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

3EME PARTIE : GAMME TARIFAIRE ET EVOLUTION DES RECETTES

I. LES TARIFS

1.1 Les tarifs appliqués sur le réseau « Möbius »

En 2019, la mise en place du nouveau système billettique s'est accompagnée d'une nouvelle gamme tarifaire à compter du 1^{er} juillet 2019. Les tarifs en vigueur au 6 Décembre 2019 sont les suivants :

En euros TTC

	Tarifs commerciaux	
	Tarifs au 1/07/19	Tarifs au 6/12/19
A/ Tickets		
Ticket 1 Voyage	1,40	1,40
Ticket 3 Voyages	3,60	3,60
Ticket Journée / Pass 24h	3,60	3,60
Pass 48h	6,10	6,10
Pass 7 jours glissant	18,00	18,00
Ticket 10 Voyages	9,80	9,80
Ticket 10 Voyages solidarité	4,90	4,90
Ticket 30 Voyages	28,80	28,80
Ticket 30 Voyages corresp. (5)	-	0,00
Ticket 1 Voyage gpe de 2 à 5 voyageurs	3,50	3,50
Ticket 1 Voyage gpe de 6 à 10 voyageurs	4,90	4,90
Ticket Dépannage	1,80	1,80
Ticket évènementiel (2)	2,30	0,00
Ticket évènementiel 1 v FIBD	0,50	0,50
Ticket 2V STGA/ Cartrans (1)	1,40	1,40
Ticket 1V correspondance réseau régional (1)	0,70	0,70

B/ Abonnements		
Abonnement "26 ans et +"		
- Mensuel	35,70	35,70
- Annuel	359,90	359,90
- Annuel PA	395,90	395,90

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Abonnement "+26 ans" corresp.		
- Correspondance Mois (5)	17,80	17,80
- Correspondance Annuel (5)	179,90	179,90
Abonnement "26 ans et +" Zen		
- Mensuel	19,60	19,60
- Annuel	197,90	197,90
- Annuel PA	217,70	217,70
Abonnement "26 ans et +" PDE		
- Mensuel	30,30	30,30
- Annuel	305,90	305,90
- Annuel PA	336,50	336,50
Abonnement "26 ans et +" Solidarité (4)		
- Mensuel "niveau 1"	17,80	17,80
- Mensuel "niveau 2"	8,90	8,90
Abonnement "65 ans et +"		
- Annuel	214,20	214,20
- Annuel Zen	107,10	107,10
Abonnement 18/25 ans		
- Mensuel	21,80	21,80
- Année scolaire 10 mois	197,00	197,00
- Année scolaire 10 mois PA	216,70	216,70
- Année 12 mois	220,60	220,60
- Année 12 mois PA	242,70	242,70
- Juillet / Août	30,60	30,60
Abonnement "18/25 ans" corresp. (5)		
- Correspondance Mois	10,90	10,90
- Correspondance Année non scolaire	110,30	110,30
- Année scolaire 10 mois corresp	0,00	0,00
Abonnement "18/25 ans et +" PDE		
- Mensuel	18,60	18,60
- Annuel 12 mois	187,50	187,50
- Annuel 12 mois PA	206,30	206,30

Accusé de réception par le Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

En euros TTC

Tarifs au 1/07/19	Tarifs au 6/12/19
-------------------	-------------------

Abonnement "18/25 ans" Solidarité (4)		
- Mensuel "niveau 1"	10,90	10,90
- Mensuel "niveau 2"	5,50	5,50
Abonnement "-18 ans"		
- Mensuel	16,10	16,10
- Année scolaire 10 mois	144,90	144,90
- Année scolaire 10 mois PA	159,30	159,30
- Année 12 mois	154,90	154,90
- Année 12 mois PA	170,30	170,30
Abonnement "-18 ans" corresp. (5)		
- Mois corresp réseau régional	8,00	8,00
- Année 12 mois/non scolaire corresp.	77,40	77,40
- Année scolaire 10 mois corresp.	0,00	0,00
Abt "-18 ans" Famille Nombreuse (3)		
- Mensuel (R30%)	11,20	11,20
- Année scolaire 10 mois (R30%)	101,40	101,40
- Année scolaire 10 mois (R30%) PA	111,50	111,50
- Année 12 mois	111,40	111,40
- Année 12 mois PA	122,50	122,50
Abonnement "- 18 ans" Solidarité (4)		
- Mensuel "niveau 1"	8,00	8,00
- Mensuel "niveau 2"	4,00	4,00
Abonnement "- 18 ans" Classe spécialisée"		
- Année scolaire 10 mois (6)	0,00	0,00

Notes
(1) voyageur occasionnel / sur présentation d'un titre unitaire validé dans les transports régionaux
(2) voyages illimités sur une journée
(3) Les réductions familles nombreuses de 30% sont calculées sur la base des tarifs -18 ans mensuels
(4) sur justificatif CCAS, sur conditions de ressources
(5) Titres permettant aux voyageurs interurbain de faire la correspondance sur le réseau urbain
(6) élèves de CLIS, EREA, SEGPA
Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
Frais de dossier : Ticket Sans Contact 0,10€ et Carte sans Contact 8€
1016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

1.2 Les tarifs appliqués sur « möbius mon service vélo »

En euros TTC

Tarifs au 1er/01/18

Tarifs pleins Vélos urbains classiques	
- 1 mois	10,00 €
- 3 mois	25,00 €
- 6 mois	45,00 €
Tarifs pleins Vélos à assistance électrique	
- 1 mois	30,00 €
- 3 mois	80,00 €
- 6 mois	150,00 €
Tarifs pleins Vélos Nano Electrique Pliable	
- 1 mois	30,00 €
- 3 mois	80,00 €
- 6 mois	150,00 €
Tarifs réduits* Vélos urbains classiques	
- 1 mois	8,50 €
- 3 mois	21,00 €
- 6 mois	38,00 €
Tarifs réduits* Vélos à assistance électrique	
- 1 mois	25,50 €
- 3 mois	68,00 €
- 6 mois	128,00 €
Tarifs réduits* Vélos Nano Elec Pliable	
- 1 mois	25,50 €
- 3 mois	68,00 €
- 6 mois	128,00 €
<i>* tarif réduit (non cumulable) pour les détenteurs d'une mobilit'carte, les étudiants, les salariés d'une entreprise ayant mis en place un PDE conventionné avec GA.</i>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

<u>Möbius mon service vélo / Tarifs de location des accessoires</u>	
Sacoches doubles	
- 1 mois	4,00 €
- 3 mois	7,00 €
- 6 mois	10,00 €
Remorques Enfants max 40kg	
- 1 mois	20,00 €
- 3 mois	55,00 €
- 6 mois	100,00 €
Sièges Bébé	
- 1 mois	5,00 €
- 3 mois	14,00 €
- 6 mois	27,00 €

<u>Möbius mon service vélo / Tarifs assurances</u>	
Assurances et Assistance VAE	
- 6 mois	30,00 €
Assurances Vélo classique	
- 6 mois	18,00 €

<u>Möbius mon service vélo / Autres tarifs applicables</u>	
Nettoyage	
- Nettoyage complet	23,00 €
- Nettoyage partiel	13,00 €
- Forfait logos	6,00 €
- Forfait peinture	200,00 €
- Pénalités de retard (par semaine de retard entamée)	15,00 €
Frais de recouvrement	
- Vélos	200,00 €
- VAE	700,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

1.3 Les tarifs solidarité

En 1996, GrandAngoulême a mis en place un tarif Solidarité, qui permet aux personnes en situation financière précaire de se déplacer de manière très économique.

Au 1er janvier 1999, la politique Solidarité Transport de GrandAngoulême a été très sérieusement renforcée avec la mise à disposition au sein des communes de Chèques Solidarité Transport dont le montant représente des réductions de 50 % ou 75 % sur le tarif mensuel « + de 26 ans » (35,7 €).

Depuis le 1^{er} juillet 2019, GrandAngoulême a décidé de poursuivre le renforcement de sa politique sociale en étendant le tarif Solidarité aux catégories d'âge « - de 18 ans » (16,1 €) et « 18/25 ans » (21,8 €), ainsi qu'au titre occasionnel de 10 voyages.

Les montants représentent des réductions de 50 % ou 75 % sur le coût des abonnements mensuels « - de 18 ans » et « 18/25 ans », ainsi qu'une réduction de 50% sur le montant du titre 10 voyages.

A noter également la politique solidarité de GrandAngoulême en faveur des séniors de plus de 65 ans non imposables qui peuvent également bénéficier d'un tarif préférentiel sur les abonnements « 65 ans et + Annuel » (214,2€) et « 65 ans et + Annuel zen » (107,1€).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

1.4 Les tarifs préférentiels

Pour permettre l'accès à tous aux transports en commun, GrandAngoulême a choisi de mettre en place :

- une réduction tarifaire sur les abonnements « -18 ans » de 30% pour les familles nombreuses,
- des tarifs particuliers préférentiels pour les personnes âgées, les « - 18 ans » et les « 18/25 ans ».
- la gratuité pour les enfants de moins de 4 ans.

II. LES RECETTES TARIFAIRES

2.1 Évolution des recettes en € HT

	2021	2022	Évolution
1 Voyage	188 192	178 524	-5,1%
Dépannage	453 665	600 406	32,3%
3 Voyages	67 438	65 081	-3,5%
Titres Pass 24h	19 793	20 559	3,9%
Titres Pass 48h	1 414	2 107	49,0%
Titres Pass 7 Jours	4 942	8 247	66,9%
Groupe 2-5 voyageurs	8 231	10 847	31,8%
10 Voyages	580 561	649 930	11,9%
10 Voyages solidarité	1 376	1 385	0,6%
30 Voyages	15 578	22 176	42,4%
Groupe 6-10 voyageurs	5 132	13 430	161,7%
Évènementiels	26 955	25 840	-4,1%
Remises et Autres	32 247	2 729	-91,5%
26 ans et +	470 109	488 496	3,9%
PDE	31 416	43 285	37,8%
18/25	250 222	285 606	14,1%
- 18 ans	798 814	855 510	7,1%
Solidarité (*)	194 103	213 827	10,2%
65 ans et +	29 691	29 404	-1,0%
65 ans et + Zen	43 814	39 699	-9,4%
Frais établissement	66 211	81 363	22,9%
Total	3 231 534	3 638 453	12,6%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

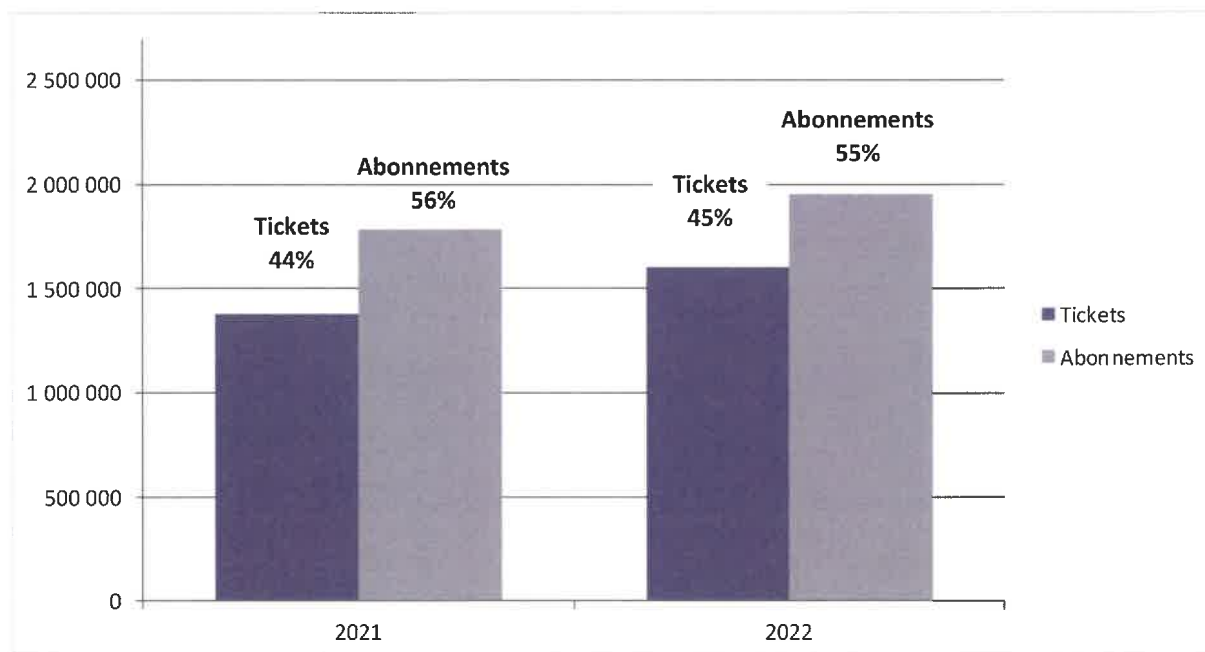
Publication : 03/10/2023

(*) zoom sur les « solidarités »	2021	2022	Évolution
Abt solidarité +26 ans 50%	47 801	56 572	18,3%
Abt-18 ans solidarité 50%	10 193	13 935	36,7%
Abt 18/25 solidarité 50%	7 055	8 423	19,4%
Abt solidarité 75%	91 638	93 766	2,3%
Abt -18 ans solidarité 75%	19 931	24 687	23,9%
Abt 18/25 solidarité 75%	17 485	16 445	-5,9%
Total « solidarité »	194 103	213 827	10,2%

Sur 2022, les recettes commerciales affichent une hausse de +12,6% en lien avec l'augmentation de la fréquentation sur la période étudiée. Cette hausse se constate tant sur les titres occasionnels (+16% par rapport à 2021) que sur les abonnements (+9% par rapport à 2021).

2.2 Répartition des recettes tarifaires 2022

PART DANS LES RECETTES DES TYPES DE TITRES



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

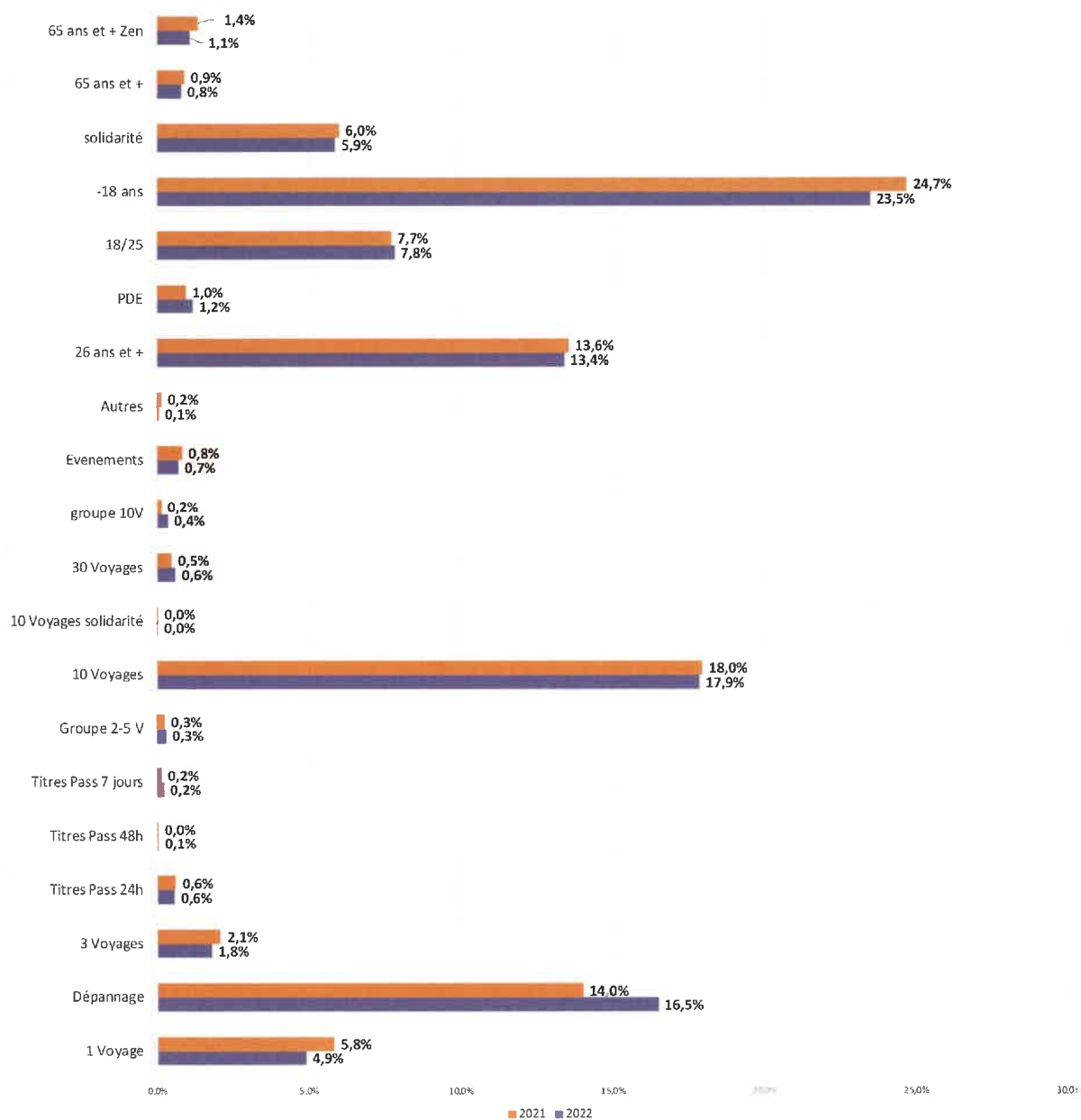
016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

REPARTITION DES RECETTES PAR TITRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

DONNÉES PHYSIQUES 2022

I- L'OFFRE DE SERVICE

	2021	2022	Evol.
Km STGA	5 024 740	4 932 425	-1,8%
Km affrétés	634 721	690 857	8,8%
Km affrétés « TAD »	65 075	90 714	39,4%
Km affrétés « TAD TPMR »	138 613	153 966	11,1%
Km Bus Totaux	5 659 461	5 623 281	-0,6%

La production de la STGA s'est élevée à 4 932 425 kilomètres en 2022, cette évolution est la conséquence de l'effet année pleine du transfert à la sous-traitance des services à dominance scolaire à compter de la rentrée 2021, et des optimisations sur l'offre de service opérées au 1er juillet 2021 (fusion des lignes 2 et 8, fusion des lignes 22 et 24, et modification de la fréquence des lignes majeures de 1 à 9 les samedis et en période de vacances scolaires).

Parallèlement, les offres de service sur le Transport à la Demande (TAD) et le Transport à la Demande adapté aux personnes à mobilité réduite (TAD-TPMR) affichent respectivement des augmentations conséquentes de leur utilisation de +39% et 11%. Cet engouement s'explique d'une part par l'évolution du service TAD en TAD zonal depuis la mise en œuvre du réseau « Möbius », et d'autre part par le tarif très attractif proposé pour le service TAD-TPMR, soit le même tarif que celui appliqué sur l'ensemble du réseau de bus.

(Détail de l'offre kilométrique par ligne en annexe 3)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

II- La Fréquentation

Au cumul à fin Décembre 2022, la fréquentation affiche une hausse de l'ordre de +14% par rapport au cumul à fin décembre 2021, avec une augmentation constatée tant sur les titres occasionnels que sur les abonnements.

	2021	2022	Evol.
Abonnements commerciaux	125 696	136 432	+ 8,5%
Abonnements totaux	136 323	147 294	+ 8,0%
Tickets (hors tickets de groupe)	1 242 773	1 412 309	+13,6%
Tickets totaux	1 254 913	1 442 619	+15,0%
Voyages Totaux	9 584 605	10 915 848	+13,9%

Pour rappel, Au cumul à fin Décembre 2019, la fréquentation affichait une augmentation de + 2,5%, consécutive à l'impulsion du nouveau réseau « Möbius » et à la mise en place de la nouvelle gamme tarifaire.

Cette impulsion positive s'est retrouvée mise à mal en 2020 sous l'effet des mesures mises en place pour pallier à la crise sanitaire, avec une baisse de fréquentation constatée en fin d'année de l'ordre de -25%.

Sur 2021, nous avons constaté une reprise de la fréquentation de + 17,4% par rapport à 2020.

Sur 2022, la reprise de la fréquentation constatée sur 2021 s'est confirmée avec une évolution de cette dernière de +2,1% par rapport à 2019.

(Détail de la fréquentation par titre en annexe 4)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

III. LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS

Le bilan du service de Location de vélos à fin décembre 2022 fait apparaître les résultats suivants :

3.1 L'activité

Sur l'exercice 2022, le parc est resté stable, aucun renouvellement n'a été opéré :

- État du parc à fin décembre 2022 :

	2021	2022	Évolution (*)	%
VAE 28' Ecardan	189	183	-6	-3%
VAE 26' E color	434	425	-9	-2%
VAE pliants	136	135	-1	-1%
Vélos classiques	37	36	-1	-3%
Total	796	779	-17	-2%

(*) Vélos réformés par délibération en date du 14 Janvier 2022.

- A fin décembre 2022, 182 personnes sont en liste d'attente dont 143 pour des VAE 28' ou 26' et 39 pour des VAE pliants
- 12 vélos classiques sont disponibles
- 8 VAE, et 1 bicyclette sont en réserve
- 32 vélos sont déclarés volés **dont 17 ont été réformés**
- A fin Décembre 2022, l'âge moyen du parc vélos est de 4,4 ans (il est en moyenne de 6,2 ans pour les classiques, 3,4 ans pour les VAE pliants, 7,1 ans pour les VAE 28', et 3,3 ans pour les VAE 26')

- Taux de location moyen sur l'année 2022 :

Le taux de location du parc vélos constaté en moyenne sur l'année 2022 est de 93,3% (contre 91,9% sur 2021).

- Répartition des utilisateurs

2 610 contrats de location ont été vendus sur l'exercice 2022, contre 2 598 sur l'exercice 2021, 2 253 sur l'exercice 2020, et 1677 sur l'exercice 2019. L'utilisation du service est donc en constante en augmentation. Ces contrats se répartissent de la manière suivante :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

- Par durée de location

1 Mois	3 Mois	6 Mois	Total
1 038	573	999	2 610

Même constatation que sur les années précédentes, la majorité des contrats souscrits restent des contrats d'un mois suivi de souscriptions de contrats de 3 mois.



- Par tarif appliqué

Public	Réduit
1 882	728

Même constatations que sur les exercices précédents, 72% des contrats sont des contrats souscrits plein tarif.

- Répartition par commune

La majorité des contrats souscrits concerne des résidents de la commune d'Angoulême.

Nombre de vélos loués selon la commune de résidence	%
ANGOULEME	57,85%
BALZAC	0,50%
BRIE	0,31%
CHAMPNIER	1,61%
CLAIX	0,15%
DIGNAC	0,46%
FLEAC	1,57%
GARAT	0,19%
GOND PONTOUVRE	5,10%
L'ISLE D'ESPAGNAC	5,10%
LA COURONNE	2,64%
LINARS	0,23%
MAGNAC SUR TOUVRE	2,26%
MORNAC	0,77%
NERSAC	0,50%
PUYMOYEN	1,76%
ROULLET ST ESTEPHE	1,00%
RUELLE SUR TOUVRE	2,38%
ROUILLAC	0,00%
SAINT-MICHEL	0,73%
SAINT-SATURNIN	0,27%
SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE	3,56%
SOYAUX	7,55%
TORSAC	0,04%
TOUVRE	0,34%
VOEUIL ET GIGET	0,04%
VOULGEZAC	0,11%
autre commune GA	1,80%
commune hors GA	1,19%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

3.2 Compte de Résultat

Le compte de résultat de l'activité de location de vélos pour 2022 fait apparaître le résultat suivant :

CHARGES (K€ HT)	Réalisé 2022	RECETTES (K€ HT)	Réalisé 2022
Achats	31,3	CF GrandAngoulême	182,2
Entretien et Réparation	18,5		
Promotion publicité	11,4		
Frais divers	14,9		
Frais de Personnel	113,9		
TOTAL	190,0	TOTAL	182,2
Résultat	-7,8		

Pour l'année 2022, cette activité a générée 203 K€ de recettes de location et assurances reversées à GrandAngoulême.

L'acquisition du matériel étant de la responsabilité de GrandAngoulême, le compte de résultat ci-dessus est présenté avec un coût de fonctionnement hors amortissements.

Pour rappel, sur 2021 cette activité a représenté 175 K€ de coût de fonctionnement associé à une compensation de 163 K€ de GrandAngoulême reversé à la STGA et 191 K€ de recettes de location et assurances reversées à GrandAngoulême.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

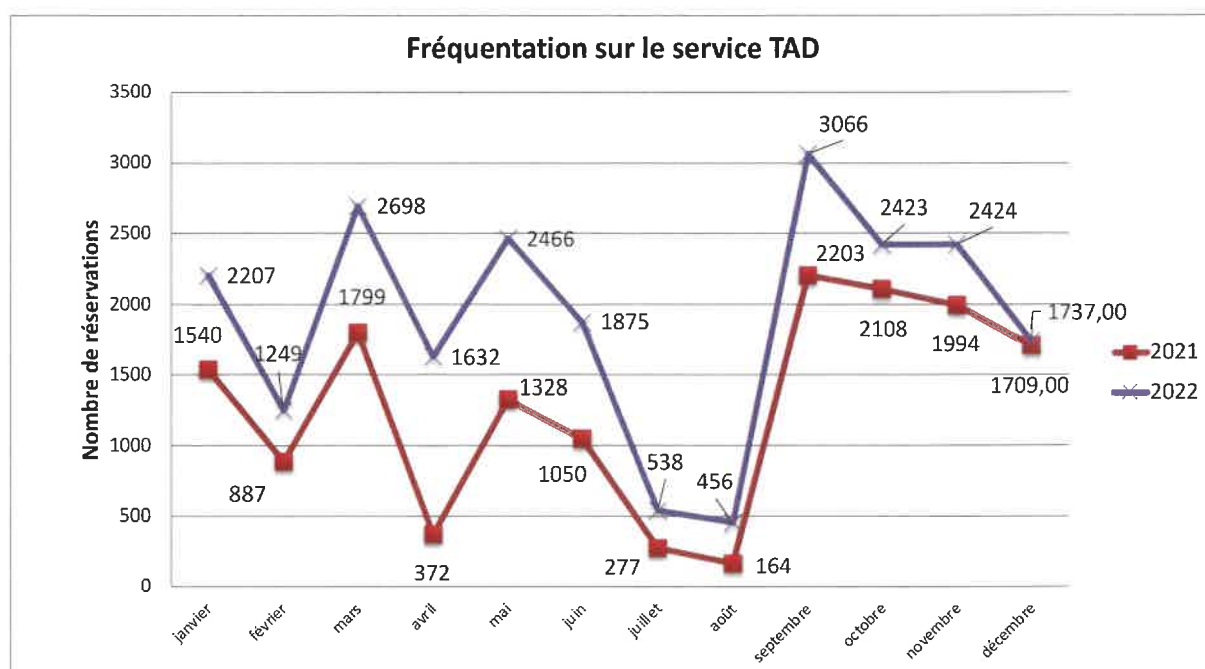
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

IV. L'ACTIVITÉ TAD

4.1 Les réservations



Zones	Nbre de Courses sur 2021	Nbre de Courses sur 2022	Evolution	
			Valeur	%
Zone 1	1 869	1 871	2	0,1%
Zone 2	447	836	389	87,0%
Zone 3	1 110	1 729	619	55,8%
Zone 4	808	1 244	436	54,0%
Zone 5	519	1 165	646	124,5%
Zone 6	795	1 208	413	51,9%
Zone 7	2 415	3 054	639	26,5%
zone 8 La Couronne Mouthiers	1 144	2 301	1 157	101,1%
Zone 8 Roulet / Claix	3 180	4 136	956	30,1%
Zone 9	442	1 208	766	173,3%
Zone 10	1 373	2 419	1 046	76,2%
Zone 11	1 329	1 600	271	20,4%
	15 431	22 771	7 340	47,6%

L'évolution des réservations par mois constatée sur l'année 2022 par rapport au nombre de réservations par mois constatée sur l'année 2021 fait apparaître une augmentation conséquente de l'utilisation du service de l'ordre de +48%.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

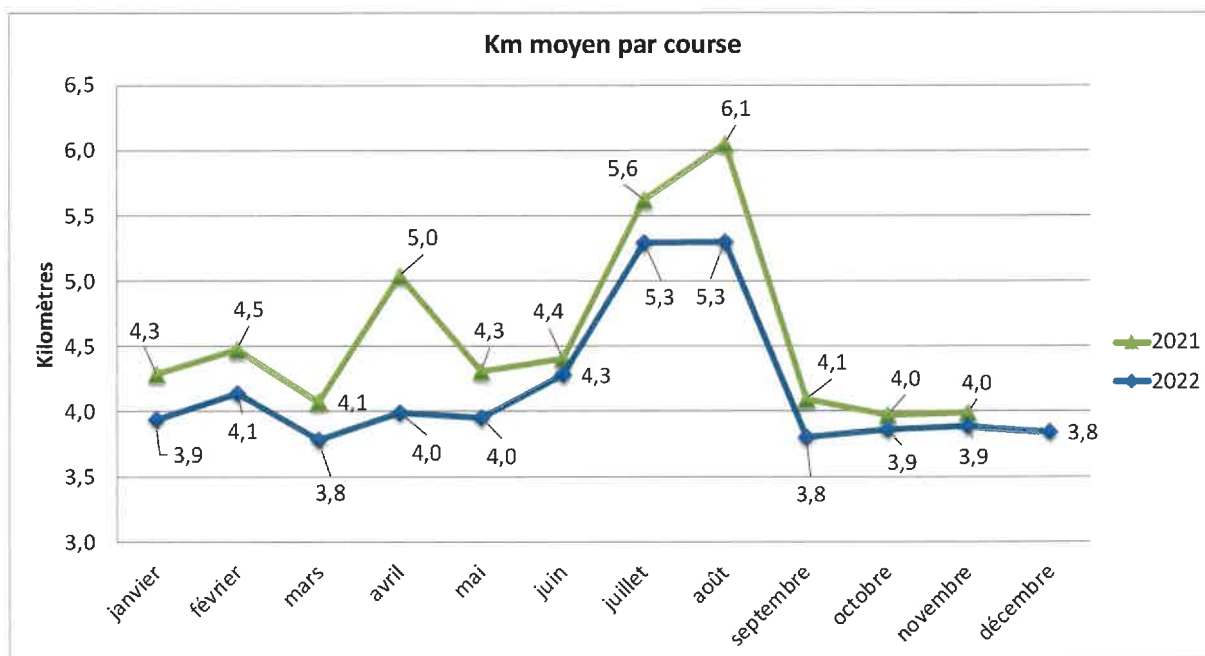
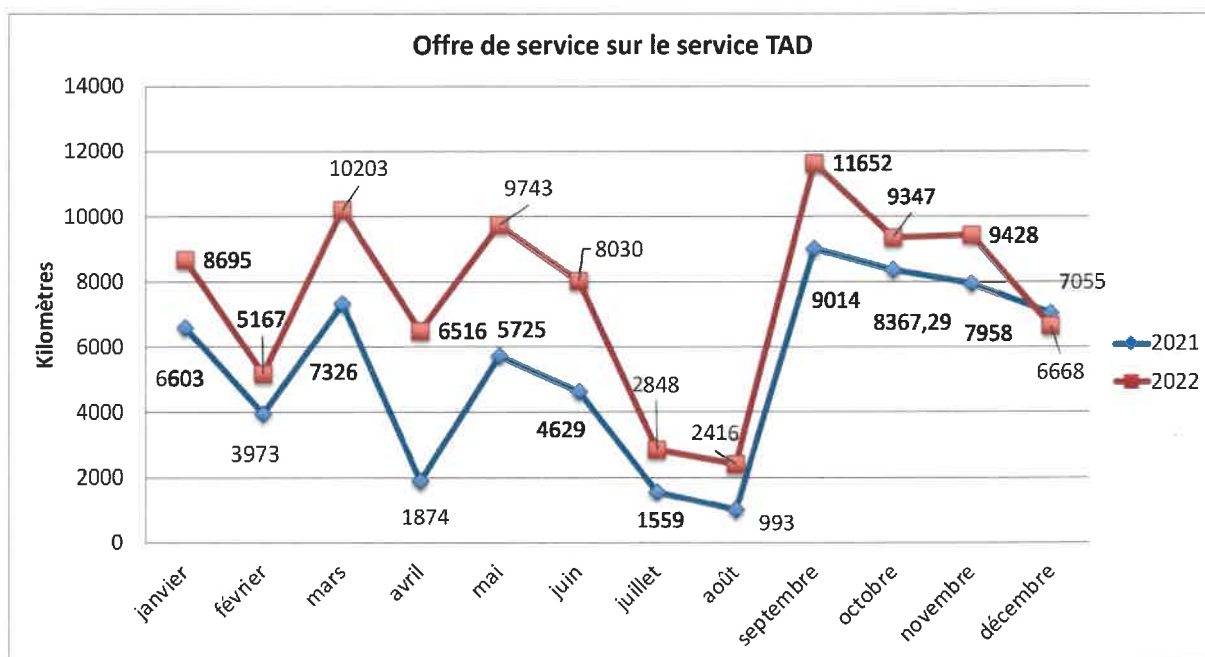
018-200071627-20230328_2023_05_139_912

artificiel exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

4.2 L'offre de Service



Sur 2022, le kilométrage moyen d'une course s'élevait à 4,2 km. Sur 2021, il s'élevait à 4,5 km. Nous sommes sur la réalisation d'un kilométrage moyen d'une course en baisse par rapport à 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié en date du

4.3 Compte de résultat

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

CHARGES (K€ HT)	Réalisé 2022	RECETTES (K€ HT)	Réalisé 2022
Achats	4,0	CF GrandAngoulême	475,9
Affrètement	429,5		
Promotion / Information	3,2		
Frais divers	4,8		
Frais de Personnel	31,9		
TOTAL	473,4	TOTAL	475,9
Résultat			+2,5

Sur l'année 2022, cette activité a générée environ 7 K€ de recettes commerciales reversées à GrandAngoulême.

Pour rappel, sur l'exercice 2021 cette activité avait généré 333,5 K€ de dépenses de fonctionnement compensées par une contribution financière de GrandAngoulême de 447,4 K€ pour cette activité.

Cette augmentation des coûts de fonctionnements constatés sur 2022 est en corrélation avec l'évolution de l'utilisation du service sur 2022.

V. L'ACTIVITÉ TAD-TPMR

Le service public de transport à la demande des Personnes à Mobilité Réduite ou en situation de handicap est une composante du dispositif global de transports publics de GrandAngoulême qui a été lancé le 2 mai 2016.

Ce service a pour vocation de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite qui, en raison de leur situation particulière, ne peuvent pas utiliser le réseau de bus classique. Il s'agit d'un service adapté et complémentaire au réseau de bus existant et aux différents services privés de mobilité actuellement organisés sur le territoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

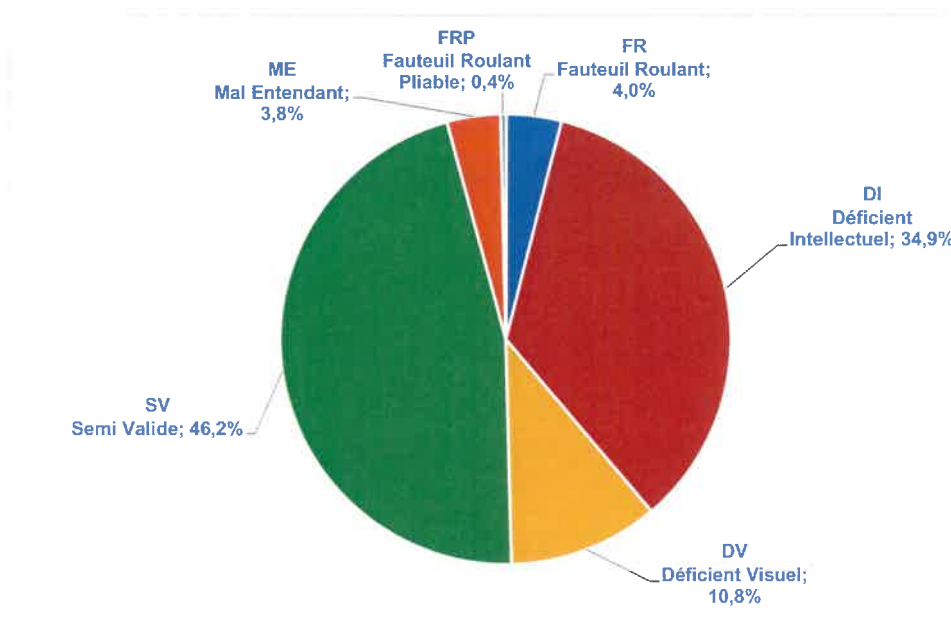
016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

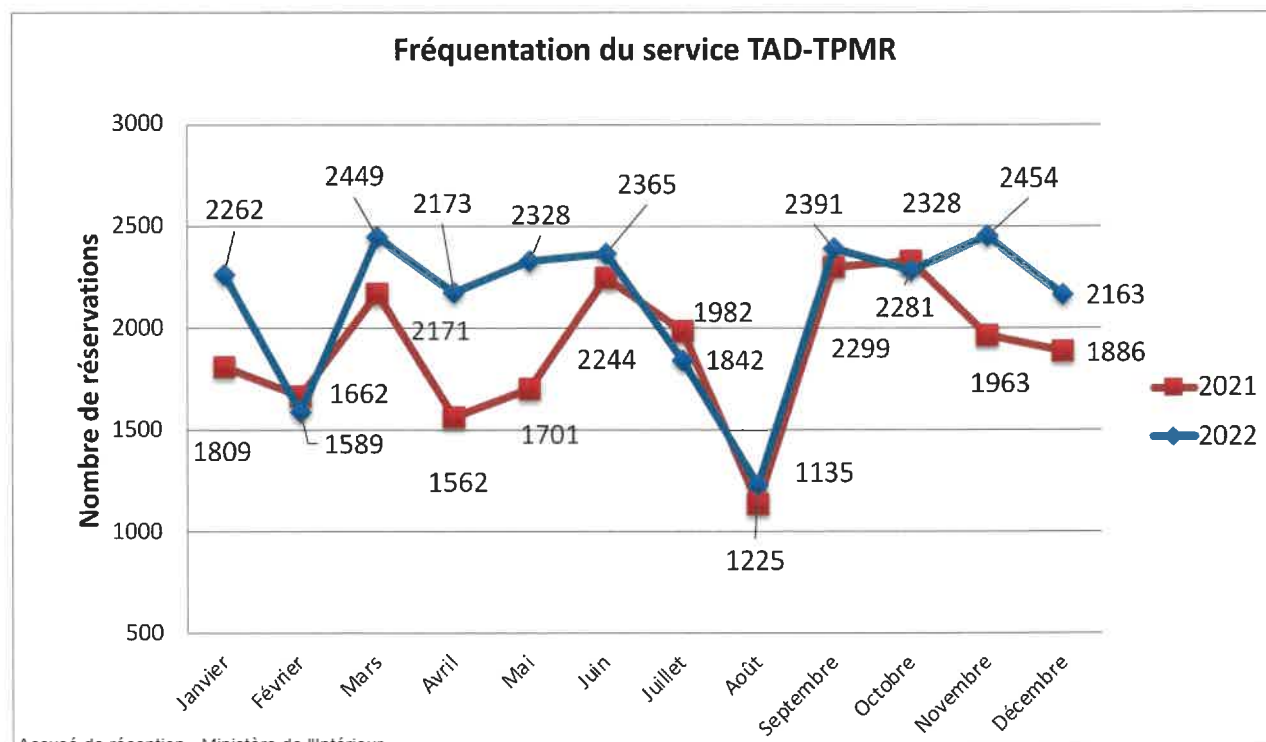
Publication : 03/10/2023

5.1 Répartition des clients inscrits par statuts (sur décembre 2022)



La majorité des inscrits sont Semi-Valides (46,2%), 34,9% sont des déficients intellectuels, 10,8% sont déficients visuels, 3,8% sont Mal entendants, et 4% sont en fauteuils roulants et nécessitent donc un véhicule adapté.

5.2 Les réservations



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

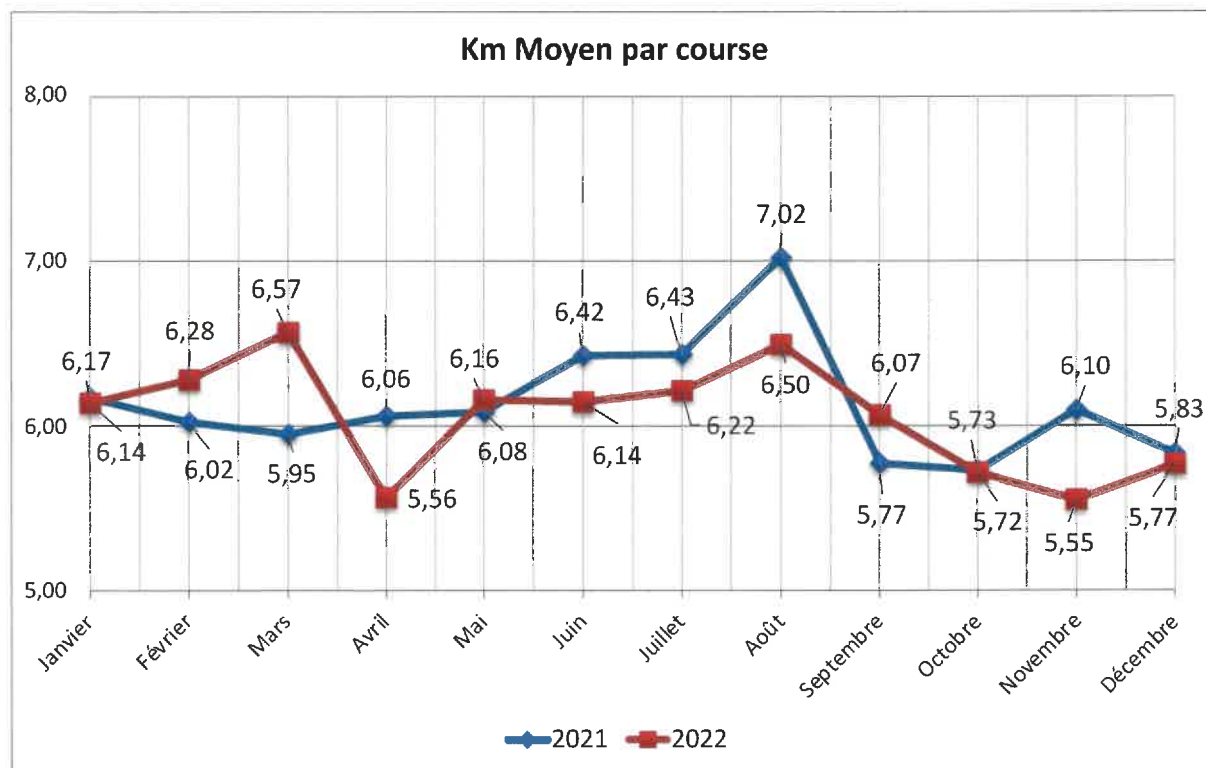
Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

L'évolution des réservations par mois constatée sur l'année 2022 par rapport à 2021 fait état d'une augmentation de l'ordre de +12% de l'utilisation du service.

Depuis l'extension du service en 2019, l'utilisation de ce service sur les années précédentes a évolué en moyenne de plus 40% tous les ans.

5.3 L'offre de service



Sur 2022, le kilométrage moyen d'une course s'élevait à 6,06 km. Sur 2021 il s'élevait à 6,13 km. Nous sommes donc sur un kilométrage moyen d'une course en baisse par rapport à l'activité 2021.

5.4 Compte de résultat

CHARGES (K€ HT)	Réalisé 2022	RECETTES (K€ HT)	Réalisé 2022
Achats	6,5	CF GrandAngoulême	242,9
Affrètement	304,8		
Promotion / Information	5,3		
Frais divers	7,7		
Frais de Personnel	53,1		
TOTAL	377,4	TOTAL	242,9
Résultat	-134,5		

Sur l'année 2022, cette activité a générée 8 K€ de recettes commerciales reversées à GrandAngoulême.

Pour rappel, sur l'exercice 2021 cette activité avait généré 337,9 K€ de dépenses de fonctionnement compensées par une contribution financière de GrandAngoulême de 236,5 K€ pour cette activité.

VI. L'ACTIVITE « PARC VELOS »

La Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême a confié à la STGA la gestion d'un parc vélos à accès réservé à compter de mi-avril 2017.

Ce dispositif installé sur le parvis de la gare est composé d'un équipement couvert, avec :

- Une partie ouverte comprenant 12 places vélos et 10 places motos,
- Une partie fermée comprenant 50 places vélos sur deux niveaux.

6.1 Entretien et réparation

Sur l'exercice 2022, ce dispositif a fait l'objet de :

- 15 interventions sur 2022 contre 27 interventions en 2021 en raison d'un manque d'effectif.
- 4 dommages sur 2022 qui ont concerné des coupures récurrentes d'alimentation électrique résolues sur ce début d'année 2023, contre 2 dommages sur 2021 (dont une

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

détérioration majeure du parc vélo de la gare par un véhicule venu endommager la structure en reculant dedans).

6.2 Utilisation du Service

- 186 usagers ont été inscrits au service sur 2022 (composés de 59 abonnés mensuels et 127 abonnés annuels) contre 119 usagers inscrits au service sur 2021 (composé de 46 abonnés mensuels et 73 abonnés annuels)
- 3 171 ouvertures de porte ont été comptabilisées au cumul à fin décembre 2022 (2 268 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de la Gare et 903 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de l'Alpha), contre 2 704 au cumul à fin décembre 2021 (1 954 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de la Gare et 750 validations comptabilisées pour le Parc Vélo de l'Alpha).

Ce dispositif a été déposé sur les exercices 2018 et 2019 ainsi que sur la quasi-totalité de l'exercice 2020 et par conséquent n'a pas généré de dépenses de fonctionnement sur ces périodes.

Sur l'exercice 2022, le coût de fonctionnement de ce dispositif est estimé à 5 000 € :

CHARGES (K€ HT)	Réalisé 2022	RECETTES (K€ HT)	Réalisé 2022
Entretien et réparation	0,6	CF GrandAngoulême	5,7
Promotion et publicité	4,3		
Frais divers	0,1		
Frais de Personnel	0,3		
TOTAL	5,3	TOTAL	5,7
Résultat			0,4

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

MOYENS HUMAINS

Afin d'offrir une prestation de qualité à ses voyageurs, la STGA est organisée en plusieurs services.

I. ORGANISATION DE LA STGA

1.1 Organigramme (263 personnes – yc CDD) au 31/12/2022



1.2 Le rôle de chaque service

Le Service du Mouvement met en œuvre l'offre de transport.

Sur l'année 2022, le service a été réorganisé en 3 pôles aux fonctions distinctes :

1/ Le Pôle Réalisation du Service :

Ce pôle assure plusieurs fonctions :

- la réalisation du service, l'accueil des clients dans les bus et la vente des tickets
- le contrôle de la billetterie,
- le suivi quotidien de la bonne exécution du service (surveillance au Poste Central, suivi de la charge des véhicules et des conditions de circulation)
- la création des horaires (graphicage) et des services bus (habillage),
- l'organisation du planning des conducteurs.

2/ Le Pôle Appui Soutien:

Ce pôle est la réponse de l'entreprise pour aider les collègues conducteurs ainsi que nos voyageurs par rapport aux incidents de toute nature qu'ils peuvent rencontrer. Ce pôle assure :

- la présence terrain dans les bus et sur le réseau,
- du contrôle billetterie,
- le soutien et le conseil auprès de l'ensemble des conducteurs ainsi qu'auprès de nos voyageurs lors de la survenue d'incidents,
- La mise en place en place d'opérations de sensibilisation au sein des collèges, lycées mais aussi des MJC afin d'être plus proche des habitants des quartiers de l'Agglomération du GrandAngoulême. La proximité est en effet une démarche permanente de la STGA.

3/ Le Pôle Réseau:

Ce pôle définit et informe les services et produits offerts à la clientèle :

- il étudie les besoins des déplacements des clients et leurs attentes,
- il informe la clientèle (guide horaires, site Internet, sms@ctus),

Ce service est également en charge des services « Mon transport à la demande » et « Mon transport à la demande adapté », un service public de transport à la demande des Personnes à Mobilité Réduite ou en situation de handicap

Le Service Atelier fournit et assure la maintenance du matériel nécessaire pour assurer le service à la clientèle. :

il assure l'entretien préventif et curatif du parc de véhicules,

il s'occupe de l'entretien et des travaux des bâtiments.

Réception par le préfet : 03/10/2023
Publication : 03/10/2023

Le Service Informatique fournit et assure la maintenance des outils informatiques et électroniques.

Le Service Administratif et Financier assure le suivi et le contrôle des flux financiers de l'entreprise dont la paie.

Le Service Clientèle promeut les services et produits offerts à la clientèle. En particulier :

- il assure la vente de titres,
- il organise des actions de promotion.

Le Service Clientèle est également en charge du service « mon service vélo ». Par ailleurs, le service Clientèle gère le réseau des Dépositaires qui vendent des titres STGA (liste des dépositaires en annexe).

Le Service Direction coordonne, suit et contrôle l'activité de l'ensemble des services.

II. EFFECTIFS

2.1 Répartition de l'effectif

a. L'effectif physique (hors intérim, apprentis, contrats d'avenir et de professionnalisation)

	Au 31/12		En moyenne ⁽¹⁾	
	2021	2022	2021	2022
Service Atelier	20	20	20,1	19,8
Service Adm. et Financier	6	5	6	5,4
Conducteurs	194	196	192,6	196,1
Service du Mouvement	20	25	19,7	24,8
Service Direction	4	4	3,8	4
Service Informatique	3	3	3	3
Service Clientèle	17	10	16,7	10,2
TOTAL	264	263	261,9	263,3

Nos effectifs au 31 décembre 2022 sont stables comparativement au 31 décembre 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

b. L'effectif ETC (2) à partir des heures contrats

	Au 31/12		En moyenne (1)	
	2021	2022	2021	2022
Service Atelier	20	20	20,1	19,8
Service Adm. et Financier	5,8	4,8	5,8	5,2
Conducteurs	189,7	189,5	186,3	189,6
Service du Mouvement	19,3	23,9	19,0	24,2
Service Direction	3,8	3,7	3,6	3,7
Service Informatique	3,0	3,0	3,0	3,0
Service Clientèle	15,7	8,9	15,4	8,5
TOTAL	257,3	253,8	253,2	254,0

(1) : Calcul à partir des effectifs fin de mois

(2) : ETC Équivalent Temps Complet en CDI

En moyenne sur l'année 2022, l'effectif Équivalent Temps Complet en CDI a augmenté de +0,8 ETC par rapport à l'année 2021. Au même titre que les années précédentes, face à la pénurie d'agents de conduite, la STGA a de nouveau dû faire face à un sous-effectif de conduite de l'ordre de 7 ETC sur cet exercice 2022. Pour information, environ 180 000 Km n'ont pu être réalisés au niveau de l'offre de service pour raison de sous-effectif.

Répartition des intérimaires par service :

Service	Nbre d'ETC 2022
Mouvement	0,25
Clientèle	1,41
Financier et Adm.	0,72
Atelier	
	2,38

Service	Nbre d'ETC 2021
Mouvement	5,50
Clientèle	2,31
Financier et Adm.	0,50
Atelier	0
	8,32

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

c. Répartition de l'effectif physique par catégorie professionnelle et par sexe

	Au 31/12/2021		Au 31/12/2022	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agents de Maîtrise et Cadres	20	15	20	13
Employés	6	14	6	13
Ouvriers	15	0	15	0
Agents roulants	125	69	126	70
TOTAL	166	98	167	96
	264		263	

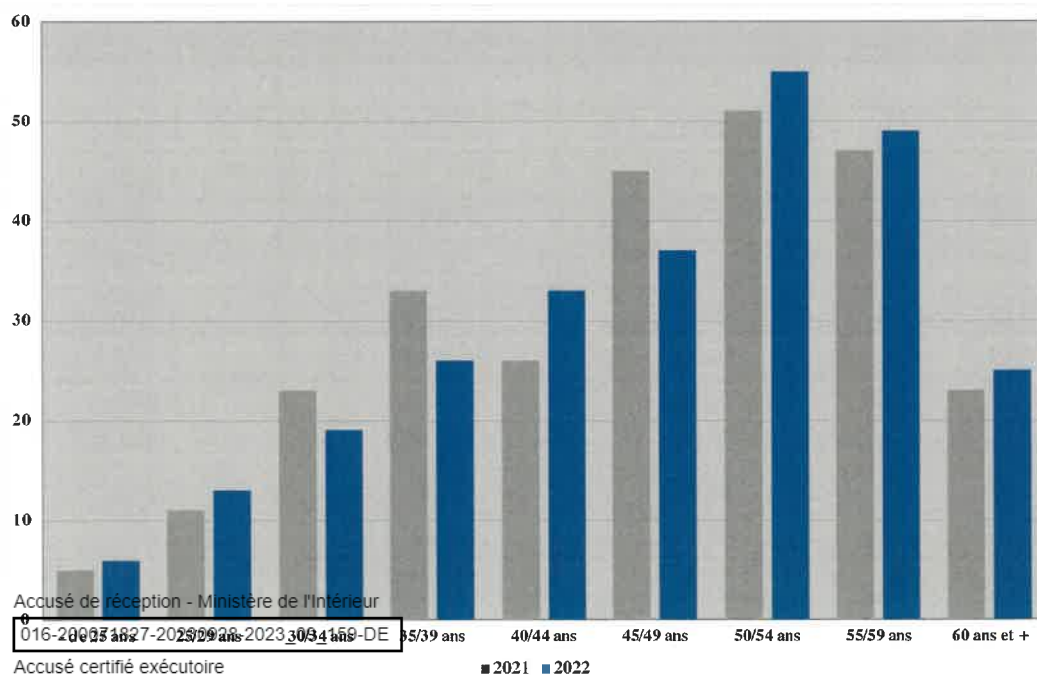
L'effectif est constitué à 37% par des femmes.

d. Répartition de l'effectif par durée de travail

	Au 31/12/2021		Au 31/12/2021	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Temps Complet	154	86	152	80
Temps Partiel	12	12	15	16
TOTAL	166	98	167	96
	249		263	

12% de l'effectif travaille à temps partiel, et parmi ces temps partiels 52% sont des femmes.

e. Répartition de l'effectif physique par âge



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-2003-27-2025-2023-3034-DE

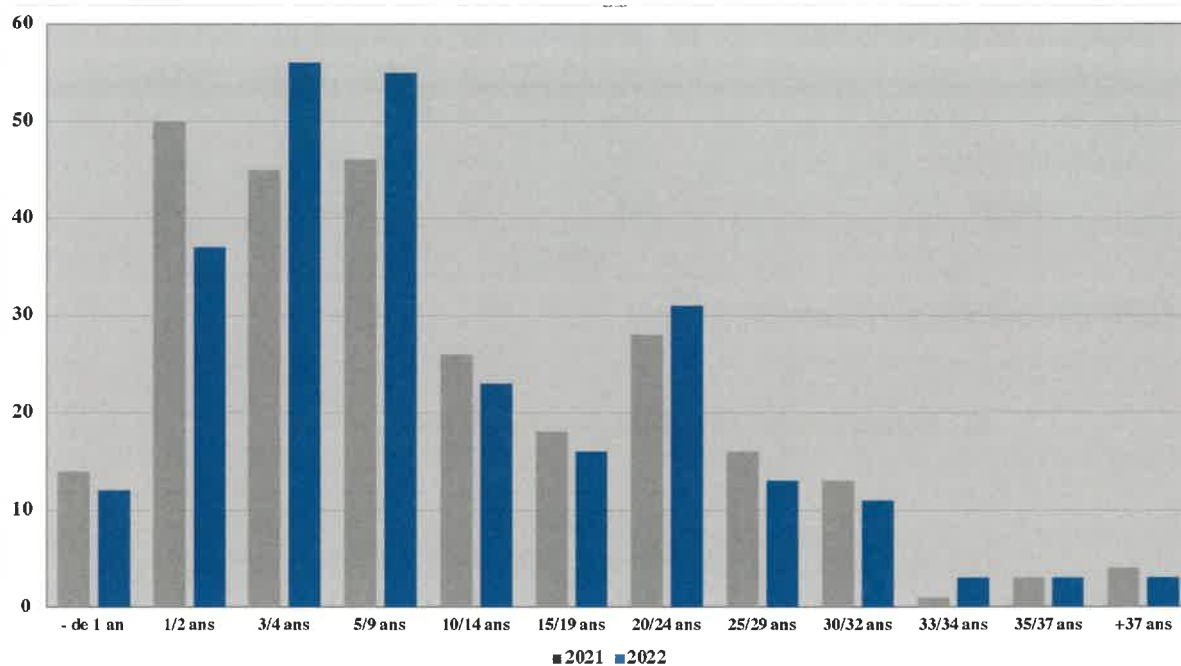
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

L'âge moyen de l'effectif est de 47,1 ans, en hausse par rapport à 2021 (46,7 ans).

f. Répartition de l'effectif physique par ancienneté



L'ancienneté moyenne de l'effectif est de 10,8 ans, en baisse par rapport à 2021 (11,1 ans) sous l'effet d'un turn-over plus important sur ces dernières années qui se constate de nouveau sur 2022.

g. Évolution de l'absentéisme en jours calendaires

Nombre de jours maladie	Maladie Courte	Maladie >180 jours	Total
2013	4 435	1 164	5 599
2014	4 011	2 022	6 033
2015	2 970	1 330	4 300
2016	3 138	2 233	5 371
2017	3 218	2 781	5 999
2018	3 677	2 246	5 923
2019	3 005	2 146	5 151
2020	5 202	1 742	6 944
2021	4 172	1 917	6 089
2022	6 363	2 794	9 157
Évolution sur 10 ans	43%	140%	64%
Évolution sur 4 ans	112%	30%	78%
Évolution sur 1 an	53%	46%	50%

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Sur l'exercice 2020, l'absentéisme affichait une forte hausse sur la courte maladie en raison des mesures mises en place au début de la crise sanitaire du Covid-19 pour les salariés arrêtés pour s'occuper de leurs enfants, ainsi que pour les personnes faisant l'objet de mesures d'isolement, d'éviction ou de maintien à domicile en raison de l'épidémie.

Sur 2021, malgré la baisse constatée, l'absentéisme affichait encore à un niveau élevé par rapport à 2019, en raison des nombreux cas de contaminations et d'isolements liés au Covid-19.

Sur 2022, nous constatons un très fort taux d'absentéisme aussi bien sur la courte que sur la longue maladie, encore plus élevé que sur la période de 2020 impactée par la crise sanitaire.

2.2 Conditions de travail et rémunération

a. Durée du travail

La durée du travail à la STGA est fixée à 35 heures.

b. Rémunération

▪ Rémunération de base

- La valeur du point STGA au 31/12/2022 est de **9, 923 €** (pour rappel, elle était de 9,728 au 31/12/2021).

- La rémunération moyenne d'un conducteur avec 10 ans d'ancienneté (hors primes liées aux conditions de travail), au 31/12/2021 est de : **30 365,54 € brut**. Cette rémunération est versée en 13,5 mensualités.

- La grille d'ancienneté appliquée est celle de la Convention Collective des Transports Urbains avec quelques paliers supplémentaires pour les anciennetés les plus importantes.

▪ Les primes

Au-delà de la rémunération de base, il existe à la STGA les primes suivantes :

- Bonus Conduite,
- Prime Super Bonus Conduite,
- Prime d'astreinte (courte, moyenne ou longue),
- Prime de Service Non Planifié,
- Prime de Conducteur Correspondant,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

0162000727-20190216_00_033

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

- Prime Dimanche, jours fériés et d'Astreinte Appui Soutien,
- Prime Repos Travaillé,
- Prime Dimanche et jours fériés,
- Prime de Technicité,
- Prime d'échelon (ancienneté > à 3 ans, > à 6 ans, et > à 9 ans)
- Prime d'Attestation de Capacité,
- Prime Longue Vacation,
- Prime présentéisme.

▪ Avantages divers

- Une tenue annuelle pour les conducteurs et les agents de l'atelier
- 6 semaines de congés payés par an
- Une indemnité complémentaire de départ en retraite
- Une complémentaire santé (50% entreprise – 50% salarié)
- Un régime de prévoyance complétant les indemnités sécurité sociale
- 1,5 jours de carence pris en charge par l'entreprise en cas de maladie, porté à 3 jours en cas de maladie supérieure à 28 jours, en cas d'hospitalisation et pour les maladies dans le cadre de la maternité

2.3 La Formation

La STGA propose chaque année à ses salariés un large choix de formations techniques et comportementales pour les aider dans leurs métiers.

Depuis quelques années, la mise en place de la réforme de la formation professionnelle a fait évoluer le traditionnel « Plan de Formation » vers le « Plan de développement des compétences ».

Dans le cadre de cette réforme le « Plan de Développement des Compétences » prévoit que les actions de formation sont catégorisées uniquement sur leur caractère obligatoire ou non. Ces formations ont alors lieu sur le temps de travail.

Toutes les autres actions sont envisageables hors du temps de travail dans la limite de 30 heures par an.

En 2022, la STGA a ainsi consacré 2,3% de sa masse salariale au budget formation. Les principaux axes de ces formations ont été :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

- La FCO (Formation Continue Obligatoire) :

2022 représente la 1ère année du 3ème cursus de 5 ans permettant de faire suivre cette formation obligatoire à l'ensemble du personnel de conduite et d'atelier.

Sur la base d'un total d'un peu plus de 230 personnes rentrant dans ce dispositif « FCO » obligatoire, le rythme de passage de la FCO est maintenant d'environ de 50 agents par an.

Elle est organisée en 3 sessions de 45 agents par an.

- La formation « Technique des relations avec les clients »

Cette formation est dispensée dans le cadre du dispositif concernant la sécurité du personnel en contact avec le public.

Elle fournit à tous les participants les outils et techniques permettant de désamorcer les conflits et d'établir des relations plus sereines, particulièrement avec les publics plus difficiles.

Cette formation est organisée en 4 sessions de 6 personnes sur 3 jours avec un Complément possible d'1 session de 6 personnes sur 8 fois 1 jour.

- La formation postures au travail

Compte-tenu de la recrudescence des pathologies musculo-squelettiques, il est important pour la STGA de tout mettre en œuvre pour mettre à la disposition du personnel un cadre de travail adapté ergonomiquement.

Parallèlement, il est tout aussi essentiel pour le personnel d'adopter sur son poste de travail une posture diminuant au maximum les risques de troubles musculo-squelettiques. C'est l'objet de cette formation qui met aussi l'accent sur l'importance de l'hygiène de vie en général pour diminuer les risques.

Cette formation s'organise en 2 sessions de 6 personnes sur 2 jours.

- La formation sensibilisation à l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite

Cette formation a été mise en place pour la première fois en 2016. En 2022, soit la septième année durant laquelle elle aura été dispensée, elle a permis d'initier la totalité du personnel à cette problématique.

Elle a vocation à être suivie de manière obligatoire par l'ensemble du personnel du service mouvement susceptible d'être en contact avec des personnes atteint de handicap quelle que soit sa nature.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Elle est organisée sur la base de 2 sessions de 8 personnes sur 2 jours.

- La formation sur l'évolution des technologies dans les bus

Il est également à noter un chapitre formation particulièrement important à l'Atelier afin de suivre l'évolution des technologies dans les bus.

Par ailleurs :

- Les conducteurs nouvellement embauchés bénéficient à leur embauche d'une large session de formation pour leur permettre d'être plus rapidement et plus efficacement opérationnels.
- Et diverses formations sont aussi mises en place pour tenir compte des besoins spécifiques des différents services de la STGA.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

I. LES MATÉRIELS ROULANTS

1.1 Les Véhicules Urbains

a. Âge moyen

	2021		2022	
	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen
Autobus Standards	66	10,4 ans	66	9,7 ans
Autobus Hybrides standards	25	3,1 ans	25	4,1 ans
Autobus Articulés	3	8,3 ans	3	9,6 ans
Autobus Hybride Articulé	8	3,03 ans	8	4,03 ans
Minibus	12	4,6 ans	12	5,6 ans
Nb TOTAL de BUS	114	7,6 ans	114	7,7 ans

L'âge moyen des autobus est stable sous l'effet du renouvellement du parc de 7 véhicules standards sur la rentrée 2022.

b. Affectation des véhicules

Le détail des services sur les lignes régulières et spécialisées à réaliser fait apparaître un besoin de 103 véhicules en ligne en heure de pointe, répartis de la manière suivante :

Lignes	HP	Répartition par type de matériel			
		STGA			Affrétés
		St. 3P	Art.	Minibus	Bus
A	15	11	4		
B	11	11			
1	9	9			
2	10	9			1
3	9	9			
4	12	8	4		
5	5	5			
6	4	4			
7	8	8			
9	5	5			
10	3				3
EXPRESS	3				3
TOTAL	94	79	8	0	7

Lignes	HP	Répartition par type de matériel			
		STGA			Affrétés
		St. 3P	Art.	Minibus	Minibus
20	2				2
21	2				2
22	4			4	
23	1			1	
TOTAL	9	0	0	5	4

Le parc actuel est donc suffisant pour faire face aux besoins tout en permettant de disposer d'une réserve d'exploitation à disposition de l'atelier pour l'entretien courant, les réparations et les remplacements en cas de panne sur le réseau.

c. Renouvellement du parc

L'objectif du contrat d'obligation de service public est de maintenir les autobus au maximum à 15 ans d'âge ou 750 000 km, et de maintenir les minibus au maximum à 10 ans d'âge ou 400 000 km.

Sur 2022, dans le cadre de sa politique du renouvellement du parc, GrandAngoulême a acquis 7 véhicules standards thermiques de type URBANWAY.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

d. Consommation des véhicules

La STGA possède un système qui permet le suivi de la consommation par bus et permet à l'Atelier de rechercher en permanence les réglages optimums. La consommation moyenne des véhicules est de :

- 39,20 Litres/100 pour les autobus standard 3 portes
- 30,50 Litres/100 pour les autobus standard motorisation hybrides
- 58,00 Litres/100 pour les autobus articulés
- 42,6 Litres/100 pour les autobus articulés motorisations hybrides
- 12,50 Litres/100 pour les minibus

⇒ Soit une consommation moyenne du parc de 36,7 Litres/100 km

1.2 Les interventions en Ligne

	Nb d'interventions	Évolution N-1
2021	777	
2022	787	+1,3%

Sur 2022, le nombre d'interventions techniques en ligne est en très légère hausse par rapport au nombre d'interventions techniques constaté au cumul en fin d'exercice 2021.

Pour information, les principales interventions de dépannages en ligne ont concerné :

- 18% d'interventions pour des problèmes moteur
- 14% pour des problèmes de matériel embarqué
- 10% pour des problèmes d'équipement du conducteur
- 10 % pour des problèmes de porte
- Et 9 % pour des problèmes de carrosserie

1.3 Les Matériels Informatiques

a. Le système d'Aide à l'Exploitation et d'Information des Voyageurs (SAEIV)

Le système d'Aide à l'Exploitation et d'Information des Voyageurs (SAEIV) a été renouvelé en 2017 avec l'industriel CECCLI.

Chaque bus est relié au Poste Central par liaison radio. De même, le Poste Central peut suivre, grâce au Système d'Aide à l'Exploitation (RUBY), tous les déplacements des bus et connaître ainsi leur position.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

La régulation qui peut s'exercer grâce à ces informations est un facteur de qualité permettant d'éviter tous les passages en avance et de réduire, voire corriger, les retards selon les circonstances.

Par ailleurs, grâce aux bornes "information voyageurs", ce système permet d'informer en temps réel les voyageurs du temps d'attente des autobus à 50 arrêts du réseau sur 2022, ce nombre comprend 32 BIV CECCLI et 18 BIV STGA.

Depuis la mise en place du nouveau réseau « Möbius » à compter du 2 septembre 2020, ce système permet également d'agir sur les feux pour optimiser le temps de franchissement des carrefours par les bus selon.

Ce système a nécessité une période de fiabilisation importante et une neutralisation de certains carrefours a été nécessaire.

Cependant, des défaillances techniques toujours présentes sont sous investigations pour changer le système.

b. La vidéo surveillance

L'ensemble des véhicules du parc (bus et minibus) sont équipés d'un système de vidéo-surveillance. Ces équipements de vidéo surveillance sont un complément aux actions menées par les équipes de terrain et coordonnées par le pôle « Appui-Soutien-Conseil ». Ces équipements sont avant tout dissuasifs et visent à limiter les actes d'incivilité.

Chaque bus standard est équipé de 3 caméras couleurs : l'une filmant la montée dans l'autobus, les 2 autres filmant la partie arrière du véhicule.

Chaque bus articulé est équipé de 5 caméras : une filmant la montée, 2 filmant la partie arrière, et 2 autres la partie située au-delà du soufflet d'articulation.

Chaque minibus est équipé de 2 caméras : l'une filmant la montée, l'autre filmant la partie arrière du véhicule.

c. Système Billettique

L'ensemble des véhicules du parc (bus et minibus) sont équipés de valideurs de marque AEP type FUTURA 3B.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

INFORMATION DES VOYAGEURS EN SITUATION NORMALE

Les voyageurs de la STGA ont à leur disposition plusieurs supports d'information :

- ✓ Le Guide Bus, avec les principales informations et les horaires des bus.
- ✓ Les Poteaux d'Arrêts, avec les horaires des bus desservant cet arrêt.
- ✓ Des bornes Vidéos aux arrêts principaux, permettant de connaître le temps d'attente réelle du prochain bus.
- ✓ Le Service Information Clientèle par téléphone.
- ✓ Le site Internet de la STGA (www.stga.fr) mis en place au début de l'année 2003, permettant de consulter les fiches horaires à l'arrêt, les heures de passages des 4 prochains bus, de faire une recherche d'itinéraire en bus à partir d'un arrêt vers un arrêt, d'un lieu public vers un lieu public, ou d'une adresse vers une adresse (depuis l'été 2005).

En Juin 2011, ce site internet a été totalement revisité pour donner un nouveau site avec de nouvelles fonctionnalités pour informer encore plus précisément les voyageurs, et à tout moment grâce au site « mobile » avec l'application « maStgamobile » qui permet une version allégée et optimisée pour une lecture sur Smartphone permettant d'obtenir les informations suivantes : les fiches horaires et les horaires en temps réel, les infos trafic, la recherche d'itinéraire et la géo localisation. Ce site comprend une e-boutique permettant également la création de cartes en ligne.

- ✓ Depuis 2006, les clients peuvent recevoir des informations par sms : service sms@ctu pour être avertis de tous changements importants qui peuvent modifier leurs habitudes de déplacement.
- ✓ Le service lbus, mis en place depuis le mois de septembre 2010, qui est un service gratuit proposé à tous les utilisateurs de smartphones. Il permet aux voyageurs de connaître instantanément l'horaire de passage des bus à tous les arrêts du réseau grâce à la grille « QR Code ».
- ✓ L'application Vocabus, une application gratuite pour Smartphone, mise en place depuis le mois de février 2013, qui annonce vocalement le temps d'attente avant le passage en temps réel des prochains bus à l'arrêt le plus proche de l'endroit où se situe la personne.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20230928-2023_09_159-DE
la personne.
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

- ✓ L'application « maStgamobile », est une application qui, depuis le mois de décembre 2013, permet aux voyageurs d'acheter directement sur leur smartphone la gamme de tickets offerts par le réseau de bus du GrandAngoulême, de les stocker et de les valider suivant les besoins avant de monter dans le bus. L'achat de ces titres virtuels peut se faire directement sur le smartphone mais aussi sur le site internet de la STGA (www.stga.fr) afin de faciliter la transaction bancaire. En 2018 cette application a évolué, avec l'objectif de faciliter l'accès aux réseaux de transport en France, car avec la même application, les clients peuvent voyager dans tous les réseaux partenaires (18 réseaux sont actuellement référencés dont Poitiers, La Rochelle, Troyes, Cholet ...).
- ✓ Le service « My kiosque », mis en place depuis le mois de septembre 2014, est un service internet qui permet aux voyageurs de prendre rendez-vous directement avec une hôtesse l'Agence Mobilité, soit une prise en charge personnalisée, et l'assurance de faire ses démarches en un temps limité.
- ✓ Le service « My Ticket », également mis en place depuis le mois de septembre 2014, est un service proposé sur l'application « maStgamobile » qui permet aux clients de prendre un ticket de file d'attente à distance sur leur Smartphone. Ainsi, avant de partir l'Agence Mobilité ou le temps de faire une course, les voyageurs peuvent se positionner dans la file en prenant un ticket virtuel directement sur l'application qui propose l'heure du prochain ticket disponible, cependant les voyageurs peuvent modifier cet horaire comme ils le veulent.
- ✓ La recherche d'itinéraire bus sur Google disponible depuis le mois de septembre 2015 : La STGA a transmis à Google les informations sur ses points d'arrêts et ses lignes de bus pour les intégrer dans le module de Recherche d'Itinéraire en transports en commun de Google. Ces données sont enrichies en temps réel des horaires de passages et des déviations des bus. La STGA est le 1er réseau urbain en France à déployer sur Google le temps réel et les déviations.
- ✓ L'application « Vocabus » sur Apple Watch : Le lancement par Apple de l'Apple Watch fin 2014 a donné l'occasion à la STGA de développer son application VocaBus sur l'Apple Watch en lien avec l'association « Valentin Haüy », au service des aveugles et des malvoyants, pour une mise en application à la rentrée 2015.
- ✓ Le site Internet de la STGA (www.stga.fr) a été revisité en avril 2016 et dernièrement sur cette année 2021, pour plus de simplicité, plus de convivialité, et plus de praticité dans la recherche d'itinéraires, les horaires en temps réel, les prises de RDV au l'Agence Mobilité ou les réservations de transport « Mon Transport A La Demande »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_150154

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Lorsque des travaux obligent la STGA à faire des déviations, la clientèle est prévenue par affichage sur les poteaux d'arrêts concernés, cette information est complétée par un « bonnet de poteau » lorsque l'arrêt n'est plus desservi. L'information est également transmise à travers les bornes Vidéos des principaux arrêts et les principales déviations sont signalées sur le site Internet.

En cas de grève ou de toute autre perturbation prévisible, suite à la loi du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports de voyageurs, un accord de branche en date du 3 Décembre 2007 a précisé les nouvelles modalités à mettre en place à compter du 1er janvier 2008.

À ce titre, l'entreprise a élaboré un Plan d'Information des Usagers (PIU), qui précise comment nous informons les usagers, 24 heures avant, en cas de perturbation prévisible (c'est à dire en cas de grève, d'aléas climatiques prévus, ou autres).

(cf. § sur la continuité du service)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

I. EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Habituellement, chaque année dans le souci de contribuer à la préservation de l'environnement, le GrandAngoulême et la STGA s'investissent en Septembre dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité.

En 2022, la STGA a participé à la semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre sous le thème « Pour de meilleures connexions, combinez les mobilités ». A cette occasion des essais vélos ont été organisés à l'Agence Mobilité afin d'offrir à nos futurs usagers la possibilité d'essayer des vélos à assistance électrique.

A noter également, du 20 au 26 juin, un challenge mobilité a été organisé auprès des entreprises de Nouvelle Aquitaine afin de les inciter à faire évoluer leurs habitudes en matière de transport. Dans le cadre de cette démarche, la STGA est intervenue auprès du Centre Hospitalier, de la MSA et de l'entreprise OMIA afin de leur présenter l'offre de mobilité sur le GrandAngoulême.

II. EN FAVEUR DU TRANSPORT PUBLIC

2.1 Promotions tarifaires

Ces actions ont pour objectif de mettre en avant l'intérêt du bus, notamment par des incitations financières. Le programme réalisé a été le suivant :

- Mars 2022 : Diffusion d'un Ticket BD à 1€ la journée pendant les 4 jours du Festival (Cf annexe 8)
- Décembre 2022 : Opération Tickets Shopping, « le ticket 1 voyage à 1€ du 17 au 31 décembre 2022 ». Cette opération a permis aux habitants du GrandAngoulême de faire leurs courses de Noël en empruntant le bus à un prix exceptionnel de 1€ le voyage. Cette opération s'inscrit dans la campagne de GrandAngoulême en soutien aux commerces

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Bilan de cette opération : 22 245 tickets « shopping » ont été vendus sur la quinzaine de jours, contre 29 502 l’an passé.

Nous retiendrons de cette opération, l’accueil toujours aussi favorable des clients, et l’image sympathique de la STGA et du GrandAngoulême générée en cette fin d’année.

2.2 Développement de l’écoute des voyageurs et de leur information

En début d’année, les actions de communications ont principalement été axées autour des évolutions du réseau « Möbius ».

- Février 2022 : Opération « L’école au collège », campagne de sensibilisation à l’utilisation des transports auprès des élèves des classes de CM2. Ces interventions ont lieu dans les établissements scolaires avec un diaporama sur l’emploi et les avantages du bus mais également avec un jeu interactif.
- Mars 2022 : Opération « Nos séniors reprennent la route de la mobilité », opération visant à accompagner les séniors lors de leur premier voyage en bus ou en transport à la demande par une conseillère mobilité.
- Mars 2022 : Partenariat avec l’UDAF pour faire découvrir à nos jeunes séniors actifs les mobilités disponibles sur le GrandAngoulême à travers la mise en place d’un stand sur la commune de Voeuil et Giget. En complément un kit mobilité composé d’un BSC chargé de 2 voyages accompagné de documents d’informations a été distribué aux potentiels futurs usagers.
- Juin 2022 : Reconduction de l’opération Malin Le Bus destinée aux élèves de CM2. En 2022, des interventions en classe ont été proposées aux écoles primaires de l’agglomération. Nous avons animé des ateliers de sensibilisation à l’usage du bus dans 19 classes (environ 475 élèves). L’objectif de l’opération est de permettre aux futurs élèves d’appréhender le bus de manière pédagogique et ludique : vidéo des coulisses du réseau (centre-bus), présentation des bonnes pratiques, jeu de société en classe et jeu vidéo en ligne pour réviser en s’amusant à la maison.
- Juillet / Août 2022 : Campagne de communication autour du renforcement de l’image et

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé de réception en date du 03/10/2023

Septembre 2022 : Participation à la 13^{ème} édition du Forum Sport, Santé, Environnement

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

- Septembre 2022 :
 - Animation d'un nouveau stand à un atelier sur la mobilité des séniors organisé par l'UDAF (22 septembre – commune de Brie). Möbius est venu s'intégrer dans l'atelier comme une alternative à la voiture que nombre de séniors ne peuvent plus emprunter, limitant ainsi leurs mobilité et lien social.
 - Présence lors de la journée portes ouvertes de l'IUT d'Angoulême pour informer les jeunes étudiants des solutions de transport vers leur établissement
- Octobre 2022 : Dans le cadre de la semaine bleue, une communication a été déployée pour sensibiliser les séniors et leur entourage à l'usage des transports en commun et proposer à nouveau l'accompagnement individuel de séniors sur leur principal trajet régulier. Explication du fonctionnement TAD et prise de réservation conjointe (le cas échéant), conseillère prenant en charge la personne de son point de départ (TAD ou ligne régulière) à son point de destination (TAD ou ligne régulière), aller et retour
- Novembre 2022 : Visite du centre bus pour l'association Territoires scientifiques
- Décembre 2022 : Visite du centre bus et présentation de la STGA à des professeurs de lycées du réseau CLEE (Comités Locaux École Entreprise)
- Janvier/Avril/Juin/Octobre : Diffusion du Magazine Möbius Infos

2.3 Développement de l'image du dynamisme du Transport Public

- Février 2022 : Remise d'un bouquet de fleurs à la plus ancienne de nos dépositaires avec qui la STGA collabore depuis 40 ans !
- Septembre 2022 : La STGA partenaire avec la G2A dans le cadre des « Foulées d'Angoulême »
- Octobre 2022 : Opération « Qui veut gagner des spectacles ? » en partenariat avec Soyaux Fou
- Octobre 2022 : Participation au salon de l'habitat (information voyageurs, animation d'un parcours dans le bus Bussy pour les enfants, essais vélos et jeu concours)
- Novembre 2022 : Partenaire de l'évènement Ludopark
- Novembre 2022 : Accueil des nouveaux arrivants de la ville d'Angoulême

Accusé de réception - Numéro de l'avis
 Décembre 2022 : Opération Calendrier de l'avent möbius (3 800 participants)

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

- Décembre 2022 : Animations ludiques proposées sur le réseau avec un bus décoré aux couleurs de Noël qui a circulé sur toutes les lignes pendant 1 mois, l'arrêt hôtel de ville a été transformé en chalet du père Noël avec un concours de selfies dans le décor. En parallèle, sur 2 samedis de décembre, les musiciens de Partir en musique ont joué dans les bus pour accueillir nos usagers.
- Nouveaux arrivants : toute l'année, des courriers sont adressés aux nouveaux habitants de GrandAngoulême. Un kit découverte (fiches lignes personnalisées, plan du réseau, tarifs et 1 BSC 2 voyages) leur ai remis sur demande.
- Par ailleurs, tous les mois des jeux concours sont organisés à la STGA (pour la chandeleur, fête des mères, jeu concours sur Facebook « La petite sirène »...)

III. BILAN FINANCIER DES ACTIONS MARKETING SUR 2022

En € HT

Information	2022
Guide / fiches horaires	37 637
Plan /plaquettes/Rapport	22 319
Signalétique à l'arrêt et dans les bus	24 314
Partenariats diverses	4 980
Bus Infos (yc distribution)	59 352
Promotion	112 343
Total	260 946

Enquêtes	2022
Satisfaction	-
Enquêtes diverses	-
Total	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

La STGA est très attentive à la satisfaction de sa clientèle. Cette démarche passe par différents points.

I. Respect de la régularité

La ponctualité des bus est suivie attentivement tous les mois par le Service Mouvement de la STGA, afin de pouvoir adapter, si besoin est, les horaires indiqués à la clientèle selon les temps de parcours effectivement réalisés. Un véhicule est réputé à l'heure lorsqu'il passe à l'arrêt avec un retard inférieur à 5 minutes.

Depuis 2017, suite au renouvellement du système d'aide à l'exploitation et au déploiement en cours de l'outil statistique, les données de ponctualité des bus ne peuvent plus être suivies.

II. Propreté des véhicules et des arrêts

2.1 Nettoyage des véhicules

- Nettoyage extérieur :

Les bus passent sous les portiques de lavage en fonction du degré de salissure et des conditions de météo. En règle générale, l'ensemble du parc est nettoyé tous les 2 soirs environ. Les traces extérieures de carrosserie sont lustrées ainsi que les traces de colle dans les cadres publicitaires.

Un système de recyclage des eaux de lavage des bus et des véhicules de service et de récupération des eaux de pluie, a été mis en place en mai 2010. (cf chapitre « Préservation de l'environnement »)

- Nettoyage intérieur :

Quotidiennement les bus sont nettoyés par aspiration. Toutes les 3 semaines environ, à raison de 6 véhicules par jour, les bus font l'objet d'un grand nettoyage.

Depuis le mois de Mai 2020, en raison des mesures sanitaires imposées par la COVID-19, une désinfection spécifique a été mise en place à cet effet à la fin de chaque service, le midi et le soir.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

2.2 Nettoyage des arrêts

- Nettoyage des abris bus:

Les abris bus sont tous nettoyés tous les deux mois par deux prestataires extérieurs. En cas de dégradation particulière importante (grafitis...), une action rapide est menée.

Suite au renouvellement de GrandAngoulême de la concession de services relative à la mise à disposition d'abris-bus sur le réseau, et notamment à son changement de titulaire, l'entretien des nouveaux abris-bus de l'entreprise Vediaud n'est plus à supporter par la STGA.

- Nettoyage des poteaux:

Les poteaux d'arrêt font l'objet d'un nettoyage complet annuellement au cours de l'été.

III. Prise en compte des remarques des clients

Le Service Clientèle suit régulièrement les remarques et réclamations de toute nature, que nous font parvenir les voyageurs ou non voyageurs de la STGA, qu'elle répertorie en trois catégories :

- Les réclamations envers la qualité de nos services, du comportement de nos agents ou des services que nous affrétons.
- Les suggestions de dessertes ou d'amélioration de nos services et observations diverses
- Les félicitations pour la qualité du service ou le comportement d'un collaborateur de la STGA.

Depuis 2000, une procédure de gestion précise des remarques reçues est appliquée, les remarques sont comptabilisées dès leur réception, pour être ensuite traitées le plus rapidement possible. Tous les courriers reçus par la STGA font l'objet d'une réponse à notre interlocuteur dans un délai moyen de 8 jours en 2022 (objectif fixé : maximum 15 jours).

	2021	2022
Réclamations	557	540
fonctionnement STGA	105	146
conducteurs STGA	404	358
services affrétés	48	36
Suggestions	19	38
Félicitations	9	15

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Sur L'année 2021, le nombre de réclamations reçu sur le mois de septembre 2021 avait été relativement élevé (soit une quarantaine) en raison des nombreux manquements de la part du nouveau sous-traitant dès le premier jour de mise en œuvre de la reprise des services scolaires en autocars.

L'année 2022 a été marquée par un nombre important de réclamations en lien avec des non passages ou non arrêts de véhicules en lien avec le sous-effectif de conduite. Malgré tout ce nombre de réclamations apparaît en baisse par rapport à 2021 de l'ordre de -3%.

IV. SUIVI DE LA SATISFACTION CLIENTELE

La STGA s'attache à suivre l'évolution de la satisfaction de sa clientèle. Depuis 2003, une enquête était menée annuellement par un cabinet extérieur, auprès d'un échantillon de voyageurs pour connaître leur niveau de satisfaction.

Sur l'année 2021, en raison du contexte sanitaire plus qu'incertain imposé par la COVID-19, cette enquête n'avait pas été menée.

En 2022, une enquête satisfaction a été menée auprès de 1 324 utilisateurs du réseau Möbius dans le cadre de l'enquête Origine-Destination commandé par GrandAngoulême.

Cette enquête a révélé un taux de satisfaction globale des interrogés très satisfaisant de 90% malgré le fort impact de l'absentéisme des agents de conduite sur la qualité du service.

- Nos points forts : le confort du voyage aux arrêts et dans le bus, la sécurité sur le réseau de bus, et la propreté des arrêts et des bus.
- Les points à améliorer sont liés au déplacement : la fréquence de passage des bus et la ponctualité, ainsi que l'offre proposée en soirée ou le week-end ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Pour répondre aux obligations légales concernant l'accessibilité des transports aux personnes à mobilité réduite, le GrandAngoulême et la STGA veillent au renouvellement progressif du parc par du matériel accessible.

Ainsi, au 31 décembre 2022, le parc de la STGA se compose de :

- 102 bus à planchers bas avec rampe mobile (90% du parc total).
- 12 minibus à planchers bas (10% du parc total), munis d'une palette manuelle.

Les véhicules équipés de rampe mobile circulent sur les lignes BHNS et « majeures » du réseau Möbius. Soit un total de 363 points déclarés accessibles qui permettent la montée ou la descente de personnes en fauteuil roulant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Depuis plusieurs années déjà, GrandAngoulême et la STGA agissent dans plusieurs directions pour préserver la qualité de l'environnement :

- 1- Un renouvellement des bus bénéficiant des derniers progrès techniques et des moteurs répondant aux normes Euro 6 plus EEV, les plus récentes, dont les indices de pollution sont beaucoup plus faibles.
- 2- Un entretien régulier des véhicules qui contribue, grâce au maintien des réglages optimaux, à réduire de façon sensible les émissions polluantes.
- 3- Une volonté de diminuer la pollution par l'utilisation de filtres à particules depuis novembre 2001. Ainsi au 31 décembre 2022, l'ensemble des bus sont équipés de pots catalytiques avec filtres à particules et 33 véhicules sont des bus hybrides.
- 4- Un respect des normes de bruit des véhicules. Le niveau sonore est ainsi de :
 - 90 décibels pour les autobus standards 3 portes de 2014 et de 2018
 - 82 décibels pour les autobus hybrides standards de 2014 et 2019, et les articulés hybride de 2016 et 2019
 - 86 décibels pour les autobus standards 3 portes de 2007 à 2013, ainsi que l'articulé diesel de 2016
 - 96 décibels pour les autobus standards 3 portes de 2005 et 2006
 - 90 décibels pour les articulés de 2001
 - 84 décibels pour les minibus de 2014 et 2020
 - 83 décibels pour les 4 minibus de 2016 et 2018
 - 86 décibels pour les articulés de 2021
 - 91 décibels pour les articulés de 2022
- 5- Un objectif d'économiser l'eau potable en recyclant l'eau de lavage des bus et des véhicules de service et en récupérant les eaux de pluie. Grâce à la station de

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

recyclage mise en place depuis le 31 mai 2010, la pluviométrie a permis à la STGA d'être pratiquement autonome dans sa gestion de l'eau.

- 6- Depuis 1984, la STGA disposait de deux grosses chaudières à gaz pour chauffer l'ensemble de ses locaux. La décision de changer le système de chauffage de la STGA a été impulsée par le besoin de remplacer un matériel vieillissant. Le choix de matériel allant dans le sens de la transition énergétique découle, quant à lui, des décisions prises par GrandAngoulême et de sa volonté de réduire les gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement climatique.

Le nouveau système de chauffage de la STGA est une chaudière Biomasse. Son fonctionnement est le même que la chaudière à gaz, seul le combustible change. Le gaz est remplacé par du bois de récupération. Enfin, la question de la déforestation n'est pas à envisager puisque les combustibles utilisés sont issus de la récupération de « déchet » de bois (bois d'élagage, de nettoyage des forêts et déchets de scieries). C'est également un modèle de chauffage économique puisque le bois est le combustible le moins cher du marché.

- 7- Grand-Angoulême a fait installer des panneaux photovoltaïques sur le parking des bus au centre bus de la STGA. Ces équipements ont été mis en fonctionnement fin avril 2019. Il s'agit de neuf ombrières destinées à protéger les bus des intempéries et du soleil, mais surtout à produire de l'énergie renouvelable via 6 120 panneaux sur une surface de 10 200 m².

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

I. ACCIDENTS CORPORELS ET MATERIELS RESPONSABLES

	Accidents	Évolution N-1
2 021	47	
2 022	44	-6,4%

Nous constatons une stabilité des accidents intervenus sur 2022.

II. AGRESSION ET VANDALISME

2.1 Incidents à l'intérieur des bus

Pour garantir la plus grande tranquillité de tous nos voyageurs à bord des véhicules mais aussi à l'Agence Mobilité ou aux arrêts, la STGA a mis en œuvre les moyens nécessaires :

- Depuis le mois de novembre 2000, des caméras de vidéosurveillance ont été mises en place à l'intérieur des bus. Chaque bus est équipé de 3 ou 5 caméras : une placée dans le poste de conduite filmant la montée dans l'autobus et les autres dans l'allée centrale du véhicule filmant la partie arrière du véhicule. L'Agence Mobilité est elle-même équipée de 3 caméras. L'existence de ces caméras permet l'identification plus fréquente des auteurs de troubles et donc des suites personnalisées.
- Sur 2022, le Service Mouvement de la STGA a été réorganisé en 3 pôles :
 - le Pôle Réalisation du Service,
 - le Pôle Réseau,
 - le Pôle Appui-Soutien.

Ce dernier pôle, créé depuis 2009, a pour mission d'assurer la présence terrain dans les bus et sur le réseau ainsi que l'appui, le soutien et le conseil auprès de l'ensemble des conducteurs mais aussi de nos voyageurs lors de la survenue d'incidents.

Suite à la création du pôle « Appui-Soutien-Conseil » au sein du Service Mouvement, le suivi des interventions des équipes sur le terrain a évolué depuis le 1er janvier 2010. Toutes les interventions faisant suite à l'appel d'un conducteur sont désormais prises en compte (pour incident/accident/ou pour toute autre éventuelle demande face à une difficulté). Pour rappel : seules les interventions pour incidents étaient auparavant comptabilisées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Sur l'ensemble de l'année 2022, 168 incidents ont été relevés (soit 59 incidents de moins qu'en 2021), cette baisse du nombre d'incidents constatée par rapport à 2021 s'explique d'une part par moins de projectiles reçus sur les véhicules, et d'autre part, par une diminution des infractions tarifaires. A déplorer toutefois, l'agression d'un conducteur sur cet exercice 2022.

a) Incidents envers un conducteur	2021	2022	Évolution
Insultes	57	55	-2
Agression	2	1	-1
Incidents avec un automobiliste	4	1	-3
Incidents avec autre usager de la voirie	2	2	0
Autres incidents dirigés vers le conducteur	16	12	-4
Total 1	81	71	-10

b) Autres incidents	2021	2022	Évolution
Infractions tarifaires	30	9	-21
Dégradation sur le bus	0	1	1
Projectiles sur le bus	60	35	-25
Insultes entre clients	6	8	2
Agression entre clients	18	15	-3
Vol entre clients	0	0	0
Autres incidents	30	27	-3
Total 2	144	95	-49

c) Accidents de la circulation	2021	2022	Évolution
Chute dans le bus	0	0	0
A l'extérieur du bus	2	2	0
Total 3	2	2	0

TOTAL SIGNALEMENTS	227	168	-59
---------------------------	------------	------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

2.2 Vandalisme

Les dégradations subies de matériel sont de nouveau en hausse en 2022 sur le matériel roulant, mais en baisse sur le matériel fixe.

	2021	2022
Matériel roulant	4 sièges et garnitures cassés ou abîmés, 2 vitres latérales cassées, 4 casses diverses (porte, clignotant, etc)	1 pare-brise cassé, 4 vitres latérales cassées, 4 casses diverses (bouton, cache-roue etc)
Coût	4 727,46 € HT	6 962,214 € HT
Matériel fixe	Interventions sur 35 arrêts, et 9 matériels d'information dégradés	Interventions sur 10 arrêts, et 1 matériel d'information dégradé
Coût	3 914,25 € HT	1 089,62 € HT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

FRAUDE ET CONTRÔLE

	Contrôles	Évolution N-1
2018	44 377	-
2019	18 309	- 58,7%
2020	22 353	21,8%
2021	47 249	111,4%
2022	31 709	-32,9%

Pour rappel, la baisse importante constatée en 2019 sur les contrôles s'expliquait d'une part par le sous-effectif conducteur dû à la réaffectation des moyens sur la conduite pour prioriser la réalisation de l'offre de service, et d'autre part, par les dysfonctionnements du nouveau système billettique qui n'ont pas permis d'effectuer de contrôle sur la période assez conséquente de juillet 2019 à octobre 2019.

D'où un nombre de contrôle qui s'affichait à la hausse sur l'exercice 2020, malgré une forte diminution de la fréquentation en lien avec le contexte sanitaire.

Sur 2021, nous avons constaté une reprise à la hausse des contrôles effectués à bord des véhicules.

Sur 2022, toujours en raison d'un sous-effectif d'agents de conduite plus conséquent que sur 2021, le nombre de contrôle réalisé a été moins important de l'ordre de -33%.

	Amendes	Évolution N-1
2018	149	-
2019	56	-62,4%
2020	100	78,6%
2021	168	68%
2022	122	-27,4%

En corrélation avec la baisse des contrôles à bord des véhicules, sur 2022 le nombre d'amende dressé a diminué dans des proportions à peu près similaires de l'ordre de -27%. Cependant, le taux de fraude (0,4%) reste extrêmement bas. C'est une situation tout à fait atypique du réseau d'Angoulême où les conducteurs sont très impliqués dans la vérification des titres de

transport
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
1627-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

I. RESPECT DE LA PRODUCTION EN SITUATION NON PERTURBEE

En situation non perturbée, l'ensemble des courses prévues est toujours réalisé grâce à l'existence d'un système de disponibilité des conducteurs. En effet, à tout moment un conducteur reste disponible et présent à la STGA pour pouvoir pallier un remplacement impromptu en ligne. Les agents de maîtrise du service mouvement peuvent, si besoin est, assurer eux-mêmes certains services.

Par ailleurs, un système de rappel des conducteurs en repos permet de compenser les absences prévues (maladie, congés exceptionnels, etc...).

II. LOI DU 21 AOUT 2007 SUR LE DIALOGUE SOCIAL ET LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC DANS LES TRANSPORTS DE VOYAGEURS

À la suite de cette loi, un accord de branche en date du 3 Décembre 2007 a précisé les nouvelles modalités, en cas de grève ou de toute autre perturbation prévisible, à mettre en place à compter du 1er janvier 2008.

Afin de respecter cette nouvelle loi, la STGA a :

- organisé un **Plan de Transport Adapté (PTA)**, qui précise les niveaux de services qui seront mis en œuvre en fonction du nombre de grévistes ;
- établi un **Plan d'Information des Usagers (PIU)**, qui précise comment nous informerons les usagers, 24 heures avant, en cas de perturbation prévisible (c'est à dire en cas de grève, d'aléas climatiques prévus, de travaux ou autres) ;
- établi un **Plan de Prévisibilité (PP)**. La mise en œuvre de l'organisation qui précède repose sur une connaissance exacte du nombre de grévistes, qui seront obligés de se déclarer 48h avant le début de la grève. À la STGA, seule la catégorie des conducteurs est retenue et soumise à la déclaration préalable.

Ces documents ont été transmis à GrandAngoulême et à la Préfecture le 5 Février 2008.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

III. SITUATIONS PERTURBEES EN 2022

3.1 En cas de grève

L'année 2022 a été marquée par deux appels à la grève, dans le cadre de la journée de mobilisation nationale du 29 septembre « pour les salaires, les pensions, les bourses d'études, les minima sociaux » par les syndicats CGT, et CFDT, ainsi que dans le cadre d'un mouvement interne à l'entreprise, sur l'amélioration des conditions de travail, de meilleures conditions de circulation et la demande de réouverture des négociations salariales, par le syndicat CFDT pour la période du 27 Septembre au 31 octobre 2022. Au global, 12 jours ont été partiellement perturbés. Cette année a également été marquée d'une journée blanche en soutien à un collègue conducteur agressé. Sur ces 13 jours impactés, entre 95% et 98% de l'offre de service a pu être effectuée.

Rappel du nombre de jours perturbés sur 9 ans :

	Jours de grève	Cessation de service (*)	
		partielles	totales
2014	1	1	0
2015	1	1	0
2016	92	1	0
2017	45	0	0
2018	0	0	0
2019	123	13	0
2020	36	4	0
2021	181	27	0
2022	35	13	0

(*) Partielle : sur un créneau horaire ; totale : sur une journée complète.

3.2 En cas d'aléas climatiques

D'autre part, la STGA s'efforce d'assurer le service sur l'ensemble de ses lignes en cas d'aléas climatiques (verglas, neige...). Le service peut être assuré, si besoin est, avec des minibus équipés de pneus thermo gommes tant que cela ne représente aucun danger pour les conducteurs et les voyageurs de la STGA.

Au même titre que l'année précédente, 2022 n'a pas été marquée de perturbations climatiques exceptionnelles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

I. ENGAGEMENTS LIES AUX SALARIES

Au 31/12/2022 l'effectif total de la STGA sur le réseau d'Angoulême (y compris CDD, apprentis et contrats de professionnalisation) est de 263 personnes.

II. CONTRATS LIANT L'OPERATEUR INTERNE

La majorité des contrats de la STGA avec ses différents prestataires sont des contrats annuels en tacite reconduction.

Les autres cas sont les suivants :

- Contrats de maintenance

- Avec la société « Nextiraone » (pour l'antivirus, le pare-feu, le Switch...),
- Avec la société « AEP » pour le système billettique
- Avec la société « CECCLI » pour le système d'aide à l'exploitation et l'information voyageurs

I. EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

La loi française n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et chance, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, transpose en droit français les obligations de la directive européenne n° 2000/78 concernant l'emploi et le travail des personnes handicapées.

Cette loi impose aux entreprises d'employer des handicapés à hauteur de 6% minimum de son effectif total. À défaut, l'entreprise doit verser une contribution financière.

Sur l'année 2022, les conditions ayant été remplies, la STGA n'a pas eu à verser une contribution.

II. APPLICATION DES REGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

En application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, la SPL STGA est considérée comme un « Acheteur » au sens de la réglementation en la matière, c'est-à-dire comme une entité juridique soumise aux règles des marchés publics, pour la passation et leur exécution.

A ce titre, la STGA dispose d'un règlement d'achat ayant pour objet d'encadrer les procédures internes applicables au sein de la SPL, dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique, fixés par l'article 1er du Code des marchés publics (CMP), afin d'assurer la bonne utilisation des deniers publics.

Plusieurs consultations ont été passées par la STGA en 2022, qui concernent aussi bien des fournitures et services, que des travaux :

Principales consultations de Fournitures et services passées sur l'exercice 2022 :

- Une consultation à procédure formalisée a été passée pour la fourniture de lubrifiants, d'Adblue, de lave glace et d'Additifs pour le parc de la STGA pour une durée courant jusqu'au 31 mars 2025 avec PICOTY, Pierre Auto et VIA.

- Une consultation à procédure formalisée a été passée pour les prestations de nettoyage du Parc de véhicules, des locaux et des vitreries de la STGA pour une durée

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159_DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

courant jusqu'au 31 décembre 2024 reconductible 2 fois pour une durée d'un an avec la société ISOR.

- Une consultation à procédure formalisée a été passée pour la maintenance des véhicules du parc de la STGA pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2024 avec les sociétés AD POIDS LOURDS, CHRONOFEU, OPTYM, RBE, BACQUERISSES et COOPERATIVE FRANCAISE DE SELLERIE.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les marchés formalisés toujours en cours d'exécution à fin décembre 2022 :

- Une consultation formalisée avait été passée pour les services de transport à la demande de voyageurs sur une durée courant jusqu'au 31 Août 2023, avec les sociétés : AMBULANCES CHARENTE POITOU, BERTON et TITI FLORIS.
- Une consultation formalisée avait été passée pour les services réguliers de transport public de voyageurs sur une durée courant jusqu'au 31 Août 2023, avec la société VRIET.
- Une consultation formalisée avait été passée pour les pièces détachées sur une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, avec les sociétés : ATS, BACQUERYSSES, CBM, CHARENTE AUTOMOBILE DISTRIBUTION, CIA, COMPTOIR DU FREIN, DIETRICH, ETOILE 16, GRAPHIBUS, HEULIEZ, MECANIC 2000, MUGUET TEXTILES, RADIATEUR BOUTANT, SAS BATTERIE SERVICE et VOITH TURBO.
- Une consultation formalisée avait été passée pour le Carburant sur une durée courant jusqu'au 31 décembre 2025, avec les sociétés : POIGNAT, DYNEFF, ARMORINE et PECHAVY ENERGIE.
- Une consultation formalisée avait été passée pour les assurances sur une durée

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE2

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

4^{ÈME} PARTIE : LES RATIOS

I. LE RESEAU « Möbius »

1.1 Dépenses d'Exploitation / kilomètre (y compris affrètements – hors location de vélos)

	Coût d'exploitation / km (HT)	Évolution N-1
2021	3,35 €	
2022	3,58 €	6,9%

Le prix de revient moyen d'un kilomètre par véhicule affiche une hausse de +6,9% sur 2022 sous l'effet de l'inflation constatée sur 2022 associée à une baisse du nombre de kilomètres réalisés.

1.2 Dépenses d'Exploitation (hors location de vélos) / voyage

	Coût d'exploitation / voyage (HT)	Évolution N-1
2 021	2,05 €	
2 022	1,88 €	-8,3%

Le prix de revient moyen d'un voyage est de 1,88 €, en baisse sous l'effet de l'augmentation de la fréquentation sur l'exercice 2022.

1.3 Dépenses d'Exploitation / habitant

	Dép. / habitant (HT)	Évolution N-1
2 021	143,87 €	
2 022	154,48 €	+7,4%

Les dépenses d'Exploitation se situent en 2022, à 154,48 € par habitant du Grand Angoulême.

1.4 Recettes commerciales / voyage

	Recette/voyage (HT)	Évolution N-1
2 021	0,36 €	
2 022	0,35 €	-2,8%

la recette commerciale est de 0,35€ par voyage. En baisse sous l'effet de la hausse de fréquentation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20230928-2023_09_159-DE
Réception par le préfet: 03/10/2023
Publication : 03/10/2023

1.5 Recettes commerciales / kilomètre (y compris affrètements)

	Recette / km (HT)	Évolution N-1
2 021	0,59 €	
2 022	0,67 €	13,6%

La recette commerciale moyenne d'un kilomètre par véhicule est de 0,67 €.

1.6 Recettes commerciales / habitant

	Recette / habitant (HT)	Évolution N-1
2 021	24,33 €	
2 022	27,55 €	13,2%

La recette se situe en 2021 à 27,55 € par habitant du GrandAngoulême.

1.7 Recettes de trafic / voyage

	Recette trafic /voyage (HT)	Évolution N-1
2 021	0,337 €	
2 022	0,325 €	-3,6%

La recette de trafic est de 0,33 €, sous l'effet de la hausse de la fréquentation dans des proportions plus importantes que les recettes.

1.8 Recettes de trafic / kilomètre (y compris affrètements)

	Recette trafic /km (HT)	Évolution N-1
2 021	0,55 €	
2 022	0,62 €	+12,7%

La recette de trafic moyenne d'un kilomètre par véhicule est de 0,62 €.

1.9 Recettes de trafic / habitant

	Recette trafic / habitant (HT)	Évolution N-1
2 021	22,70 €	
2 022	25,57 €	+12,6%

La recette de trafic se situe en 2022 à 25,57 € par habitant du GrandAngoulême.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

1.10 Taux de couverture réseau

	Recette trafic (HT)	Évol N-1	Recettes commerciales / Dépenses d'exploitation (HT)	Évol N-1
2021	15,6%		17,5%	
2022	16,4%	5,1%	18,5%	5,7%

18,5% de nos dépenses de réseau sont financées par les recettes commerciales de l'activité réseau et des activités annexes.

1.11 Voyages par habitant

	Usage	Évolution N-1
2 021	67,32	
2 022	78,75	17%

Ce ratio affiche une hausse proportionnelle à la hausse de fréquentation constatée entre 2021 et 2022.

1.12 Voyages par kilomètre

	Usage	Évolution N-1
2 021	1,63	
2 022	1,91	17,2%

Le taux d'utilisation constaté est en hausse sur l'exercice 2022.

1.13 Offre de service par habitant

	Offre de service	Évolution N-1
2 021	41,18	
2 022	41,25	0,2%

L'offre de Kilomètres par habitant du Grand Angoulême est stable sur 2022.

II. LA PRODUCTIVITÉ DES AGENTS

2.1 Nombre d'agents pour 1 000 habitants

	Nb d'agents/1000hab.	Évolution N-1
Accusé de réception - 2021 Ministère de l'Intérieur 016-200071827-20230914_23_09_159-DE	1,31	
Accusé certifié exécutoire	1,33	1,5%

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

La STGA met au service des habitants de la Communauté d'Agglomération 1,33 agents pour 1 000 habitants. Ce ratio reste relativement stable sur l'exercice 2022.

2.2 Productivité des Hommes (NB Km Total/ Effectif total)

	Nb Km / Effectif	Évolution N-1
2 021	23 156	
2 022	23 099	-0,2%

En 2022, chaque agent de la STGA affiche en moyenne environ 23 000 kilomètres, cette donnée reste relativement stable sur 2022.

III. La Productivité des matériels

	Km / Autobus (1)	Évolution N-1
2021	44 077	
2022	43 267	-1,8%

(1) Km théoriques produits par la STGA / Nombre total de bus STGA

La productivité des matériels affiche une moyenne de 43 000 km par Autobus. Une évolution en baisse par rapport à 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

5^{ÈME} PARTIE : ANNEXES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

En tant que Société Publique Locale, la STGA est autorisée à effectuer des activités annexes à l'activité principale pour le compte de ses actionnaires GrandAngoulême et GrandCognac. Les recettes résultant de la commercialisation de ces activités annexes font l'objet d'un reversement de la STGA à GrandAngoulême.

I. L'ACTIVITE « TOLERIE PEINTURE »

L'activité principale de la STGA se déroule dans le cadre du Contrat d'Obligation de Service Public des Transports Urbains pour la gestion et l'exploitation des services de Transport Public Urbain.

À côté de cette activité principale, la STGA exerce une activité annexe de fourniture de service tôlerie - peinture. Cette activité avait enregistré une baisse en 2018 consécutive au changement de statut de la STGA.

Le compte de résultat de l'activité tôlerie peinture pour 2022 fait apparaître les résultats suivants :

CHARGES (K€ HT)	Réalisé 2022	RECETTES (K€ HT)	Réalisé 2022
Peinture	5,9	CF GrandAngoulême	141,5
Petit outillage et fournitures	17,4		
Eau – Gaz - Électricité	19,8		
Assurances	2,0		
Location et entretien Matériel	3,1		
Vêtements	1,4		
Frais de personnel	104,6		
TOTAL	154,2	TOTAL	141,5
Résultat	-12,7		

A noter également, pour l'année 2022 cette activité a générée 3 K€ de recettes reversées à GrandAngoulême.

Pour rappel, sur l'année 2021 cette activité avait généré 134,6 K€ de dépenses de fonctionnement associé à une contribution financière de GrandAngoulême de 133 K€ et 4,2 K€ de recettes reversées à GrandAngoulême.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
1018-200071827-20230528-2023_09_139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

II. L'ACTIVITE « SERVICES OCCASIONNELS »

Le bilan de cette activité sur 2022 est le suivant :

- Nombre de demandes acceptées par GrandAngoulême : 16

- Offre de service réalisée : 3 028 km (cf détail des services réalisés ci-dessous)

Jours	Horaires de fonctionnement	Trajets	Type de matériel	Kilomètres
Samedi 19 Mars	1 Aller à 20h15	Hôtel de ville / La NEF	1 bus articulé	20
	1 Retour à 00h00	La NEF / La cité		
Samedi 9 Avril	1 Aller à 20h15	Hôtel de ville / La NEF	1 bus articulé	20
	1 Retour à 02h00	La NEF / La cité		
Samedi 2 Avril	4 départs : 16h15 - 16h45 - 17h15 - 17h45 4 départs : 16h30 - 17h00 - 17h30 - 18h00	"arrêt Bourguines" Bd Besson Bey / Stade Chanzy / (angle Bd Liédot et Bd Chanzy)	5 articulés 1 bus standard	197
Nuit du vendredi 10 septembre au samedi 11 septembre	Navette 1 "circuit vert" : 2 départs à 23h et 2h	"Pôle Image" / "Hôtel de ville" / "Gare SNCF" / "Nancy" / "Chabasse Liédot" / "Champs de Manoeuvres"	1 standard	273
	Navette 2 "circuit rouge" : 2 départs à 23h et 2h	"Pôle Image" / "Sillac" / "Grand Garenne" / "Basseau" / "Ma Campagne"	1 standard	
Nuit du samedi samedi 11 septembre au dimanche 12 septembre	Navette 1 "circuit vert" : 2 départs à 23h et 2h	"Pôle Image" / "Hôtel de ville" / "Gare SNCF" / "Nancy" / "Chabasse Liédot" / "Champs de Manoeuvres"	1 standard	
	Navette 2 "circuit rouge" : 2 départs à 23h et 2h	"Pôle Image" / "Sillac" / "Grand Garenne" / "Basseau" / "Ma Campagne"	1 standard	
Nuit du dimanche dimanche 12 septembre au lundi 13 septembre	Navette 1 "circuit vert" : 2 départs à 22h30 et 0h	"Pôle Image" / "Hôtel de ville" / "Gare SNCF" / "Nancy" / "Chabasse Liédot" / "Champs de Manoeuvres"	1 standard	
	Navette 2 "circuit rouge" : 2 départs à 22h30 et 0h	"Pôle Image" / "Sillac" / "Grand Garenne" / "Basseau" / "Ma Campagne"	1 standard	
17, 18, 19, 20 Mars 1 départ toutes les 20 mn le jeudi et le vendredi 1 départ toutes les 10 mn le samedi 1 départ toutes les 15 mn le dimanche	9h45 à 19h45 le jeudi et le vendredi 9h45 à 20h00 le samedi 9h45 à 19h30 le dimanche	Navettes entre la gare SNCF et le Centre Ville via la passerelle de Bourguines	3 à 6 bus standards	2 019
Samedi 17 septembre	Rotations toutes les 60 min de 11h00 à 20h00	Carat jusqu'à Arrêt "Franquin"	1 bus standard	172
Dimanche 18 septembre	Rotations toutes les 60 min de 7h30 à 20h00		1 bus standard	236
Location de sanitaires chimiques				
Le 16 Septembre 2022	1 Retour à 1h30	La NEF / La cité	1 bus standard	13
Le 14 Octobre 2022	1 Retour à 1h00	La NEF / La cité	1 bus standard	13
Le 10 Novembre 2022	1 Retour à 2h00	La NEF / La cité	1 bus standard	13
Le 12 Novembre 2022	1 Retour à 2h00	La NEF / La cité	1 bus standard	13
Le 1er Décembre 2022	1 Retour à 23h30	La NEF / La cité	1 bus standard	13
Le 9 Décembre 2022	1 Retour à 01h30	La NEF / La cité	1 bus standard	13
Le 16 Décembre 2022	1 Retour à 02h00	La NEF / La cité	1 bus standard	13
TOTAL				3 028

Le compte de résultat de l'activité Services occasionnels pour 2022 fait apparaître les résultats suivants :

CHARGES (K€ HT)	Réalisé 2022	RECETTES (K€ HT)	Réalisé 2022
Carburant	1,7	CF GrandAngoulême	20,4
Pneus	0,1		
Pièces détachées	0,4		
Autres achats	0,5		
Entretien et réparation	0,2		
Assurances	0,2		
* Dotation aux amortissements			
Frais de personnel	9,9		
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	TOTAL	TOTAL	20,4
1016-200071827-20230928-2023_09_159-DE			+ 7,4
Accusé certifié exécutoire			

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

ANNEXE 2 : PARC AU 31/12/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

PARC AUTOBUS S.T.G.A.

Dernière mise à jour le: 31/12/2022

PARC	MARQUE	TYPE	ARTICLES 4 PORTES			M.M.C.	AGE	Places (Hors conducteur)			PMP	Environnement			Adresse des Cartes	Masse en Kilogrammes	
			V.L.N.	IMMAT.	M.E.C.			C.G.	ASSISES	DÉBOÛTS		TOTALES	MOTEUR	ENERGIE		FAP	Grises
161	HEULIEZ	GX 437	VJ1421CP00N006099	FY-384-FJ	02/04/2021	1,75	35	34	139	174	Out	EURO 6	Gasol		GRAND ANGOULEME	16970	30000
251	IRISBUS	AGORA	VNEP09D100000431	8078TN16	30/08/2020	2,02	55	40	126	167	Out	EURO 3	Gasol	Enihox	STGA SAEM	16920	29100
661	HEULIEZ	GX 437	VJ1421CP40N004694	EC-725-KT	25/05/2016	6,61	45	34	127	161	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	17250	30000
662	HEULIEZ	GX 437	VJ1411CM40N004898	EH-372-PS	16/12/2016	6,04	45	34	131	165	Out	EURO 6 hybride	Gasol		COMAGA	17900	30000
861	HEULIEZ	GX 437	VJ1411CM30N005106	ET-809-XH	07/02/2018	4,90	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol		COMAGA	18150	30000
961	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM40N005431	FG-166-YK	13/06/2019	3,55	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol		COMAGA	18680	30000
962	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM30N005411	FG-279-YK	13/06/2019	3,55	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol		COMAGA	18680	30000
963	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM90N005414	FG-367-YK	13/06/2019	3,55	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol		COMAGA	18680	30000
964	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CMX0N005423	FG-454-YK	13/06/2019	3,55	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol		COMAGA	18680	30000
965	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM70N005427	FG-536-YK	13/06/2019	3,55	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol		COMAGA	18680	30000
966	HEULIEZ	GX 437 BHNS	VJ1411CM20N005464	FG-675-YK	13/06/2019	3,55	45	34	124	159	Out	EURO 6 hybride	Gasol		COMAGA	18680	30000
11	MOYENNE D'AGE DES ARTICLES 4 P.			5,54													
MINI BUS																	
242	RENAULT	DURSOTTI	VF1E35JR46770849	CF-518-PK	25/05/2012	10,61	10	9	10	19	Out	EURO 5	Gasol		COMAGA	2580	1890
443	RENAULT	DURSOTTI	VF1E35VR50569130	DJ-100-AC	29/07/2014	8,43	10	9	10	19	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	2580	3890
444	RENAULT	DURSOTTI	VF1E35VR50569834	DJ-192-AC	29/07/2014	8,43	10	9	10	19	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	2580	3890
642	MERCEDES	DETROCH	WDB9066551P297923	EK-312-FY	23/02/2017	5,85	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	3287	5000
643	MERCEDES	DETROCH	WDB9066551P299336	EK-280-FY	23/02/2017	5,85	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	3287	5000
842	MERCEDES	DETROCH	WDB9066551P322758	EW-802-QZ	17/04/2018	4,71	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	3287	5000
843	MERCEDES	DETROCH	WDB9066551P325939	EW-949-QZ	17/04/2018	4,71	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	3287	5000
841	MERCEDES	DETROCH	WDB9076551P157245	FP-898-SJ	11/05/2020	2,64	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	3350	5000
842	MERCEDES	DETROCH	WDB9076551P157783	FP-135-SK	11/05/2020	2,64	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	3350	5000
943	MERCEDES	DETROCH	WDB9076551P157785	FP-075-SK	11/05/2020	2,64	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	3350	5000
944	MERCEDES	DETROCH	WDB9076551P158121	FP-028-SK	11/05/2020	2,64	11	10	12	22	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	3350	5000
12	MOYENNE D'AGE DES MINIBUS			5,83													
STANDARD 3 PORTES																	
031	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100002539	AX-497-CH	20/07/2010	12,46	41	26	86	112	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11725	19000
032	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100002543	AX-494-CH	20/07/2010	12,46	41	26	86	112	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11725	19000
033	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100002546	AX-879-CJ	20/07/2010	12,46	41	26	86	112	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11725	19000
034	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100002547	AX-432-CJ	20/07/2010	12,46	41	26	86	112	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11725	19000
035	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100002548	AX-863-CK	20/07/2010	12,46	41	26	86	112	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11725	19000
036	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100002549	AX-403-CK	20/07/2010	12,46	41	26	86	112	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11725	19000
131	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100002974	BT-599-YX	14/09/2011	11,30	37	26	80	106	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	12925	19000
132	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100002971	BT-260-YX	14/09/2011	11,30	37	26	80	106	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	12925	19000
133	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100002973	BT-825-YX	14/09/2011	11,30	37	26	80	106	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	12925	19000
134	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100002975	BT-542-YX	14/09/2011	11,30	37	26	80	106	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	12925	19000
135	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100002978	BT-284-YY	14/09/2011	11,30	37	26	80	106	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	12925	19000
201	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313606	GJ-212-BP	24/08/2022	0,33	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol		GRAND ANGOULEME	11795	19000
202	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313640	GJ-850-ET	31/08/2022	0,33	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol		GRAND ANGOULEME	11795	19000
203	IVECO	URBANWAY	VNE4226N600313641	GJ-667-ET	31/08/2022	0,33	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol		GRAND ANGOULEME	11795	19000
204	IVECO	URBANWAY	VNE4226N500313646	GJ-046-VE	31/08/2022	0,33	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol		GRAND ANGOULEME	11795	19000
205	IVECO	URBANWAY	VNE4226N900313651	GJ-034-FR	02/09/2022	0,33	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol		GRAND ANGOULEME	11795	19000
206	IVECO	URBANWAY	VNE4226N400313654	GJ-359-FR	02/09/2022	0,33	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol		GRAND ANGOULEME	11795	19000
207	IVECO	URBANWAY	VNE4226N300313659	GJ-277-NT	23/09/2022	0,27	41	23	78	101	Out	EURO 6	Gasol		GRAND ANGOULEME	11795	19000
231	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100003511	CR-188-BN	22/02/2013	9,86	37	26	81	107	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11515	19000
232	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100003513	CR-551-BN	22/02/2013	9,86	37	26	81	107	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11515	19000
233	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100003514	CR-377-BN	22/02/2013	9,86	37	26	81	107	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11515	19000
234	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100003515	CR-685-BN	22/02/2013	9,86	37	26	81	107	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11515	19000
235	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100003518	CR-902-BN	22/02/2013	9,86	37	26	81	107	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11515	19000
331	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100003736	CZ-684-ES	03/10/2013	9,25	37	26	83	109	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11375	19000
332	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100003739	CZ-446-ET	03/10/2013	9,25	37	26	83	109	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11375	19000
333	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100003740	CZ-525-ET	03/10/2013	9,25	37	26	83	109	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11375	19000
334	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100003742	CZ-496-ET	03/10/2013	9,25	37	26	83	109	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11375	19000
335	HEULIEZ	GX 327	VJ1P509D100003745	CZ-807-ET	03/10/2013	9,25	37	26	83	109	Out	EURO 5-E.E.V.	Gasol	SCR EVV	COMAGA	11375	19000
420	HEULIEZ	GX 337	VJ14116M40N004135	DL-184-SG	13/11/2014	8,14	37	24	72	95	Out	EURO 6 hybride	Gasol/Elect		COMAGA	12460	19000
421	HEULIEZ	GX 337	VJ14016M30N004175	DM-485-VL	23/12/2014	8,03	37	24	88	112	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	11070	19000
422	HEULIEZ	GX 337	VJ14016M30N004176	DM-679-VL	23/12/2014	8,03	37	24	88	112	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	11070	19000
423	HEULIEZ	GX 337	VJ14016M30N004177	DM-871-VL	23/12/2014	8,03	37	24	88	112	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	11070	19000
521	HEULIEZ	GX 337	VJ14016M30N004462	DW-544-VY	26/10/2015	7,19	37	24	83	107	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	11240	19000
522	HEULIEZ	GX 337	VJ14016M30N004463	DW-442-VY	26/10/2015	7,19	37	24	83	107	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	11240	19000
523	HEULIEZ	GX 337	VJ14016M30N004465	DW-641-VY	26/10/2015	7,19	37	24	83	107	Out	EURO 6	Gasol		COMAGA	11240	19000
621	HEULIEZ	GX 337	VJ14116M20N004875	EG-174-YX	23/11/2016	6,11	37	27	68	95	Out	EURO 6 hybride	Gasol/Elect		COMAGA	12420	19000
622	HEULIEZ	GX 337	VJ14116M20N004877	EG-369-YX	23/11/2016	6,11	37	27	68	95	Out	EURO 6 hybride	Gasol/Elect		COMAGA	12420	19000
623	HEULIEZ	GX 337	VJ14116M20N004878	EG-290-YX	23/11/2016	6,11	37	27	68	95	Out	EURO 6 hybride	Gasol/Elect		COMAGA	12420	19000
721	HEULIEZ	GX 337	VJ14116M90N005353	ES-335-TV	18/12/2017	5,04	37	27	68	95	Out	EURO 6 hybride	Gasol/Elect				

931	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100001973	AB 292 PX	29/06/2009	13,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasol	SCR EEV	COMAGA	11740	19000
932	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100001975	AB 330 PX	29/06/2009	13,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasol	SCR EEV	COMAGA	11740	19000
933	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002121	AB 928 PW	29/06/2009	13,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasol	SCR EEV	COMAGA	11740	19000
934	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002123	AB 885 PW	29/06/2009	13,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasol	SCR EEV	COMAGA	11740	19000
935	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002124	AB 266 PX	29/06/2009	13,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasol	SCR EEV	COMAGA	11740	19000
936	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002126	AB 226 PX	29/06/2009	13,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasol	SCR EEV	COMAGA	11740	19000
937	HEULIEZ	GX 327	VJ1PS09D100002127	AB 759 PW	29/06/2009	13,52	41	26	84	110	Oui	EURO 5	Gasol	SCR EEV	COMAGA	11740	19000
91	MOYENNE D'AGE DES STANDARDS 3 P.			8,18													
114	MOYENNE D'AGE DU PARC AUTOBUS			7,65													

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

ANNEXE 3 : DETAIL DE L'OFFRE KILOMÉTRIQUE PAR LIGNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

OFFRE DE SERVICE PAR LIGNE

1) Km lignes Bus (km STGA)

	Cumul 2021	Cumul 2022	evol. 2022/2021	
			valeur	%
A	865 228	849 809	-15 419	-1,8%
B	538 381	533 614	-4 767	-0,9%
1	525 547	534 081	8 533	1,6%
2	339 192	451 374	112 182	33,1%
3	490 043	494 861	4 819	1,0%
4	517 444	530 522	13 078	2,5%
5	360 669	358 228	-2 441	-0,7%
6	192 746	192 324	-422	-0,2%
7	404 011	375 334	-28 677	-7,1%
8	102 771	0	-102 771	-100,0%
9	278 980	275 448	-3 532	-1,3%
NAU	11 289	1 315	-9 973	-88,3%
Total 1	4 626 301	4 596 910	-29 390	-0,6%

* dont Km HLP

A	187 342	190 755	3 412	1,8%
B	71 110	72 684	1 574	2,2%
1	74 808	78 088	3 280	4,4%
2	67 684	88 449	20 765	30,7%
3	95 699	89 759	-5 940	-6,2%
4	83 260	93 418	10 157	12,2%
5	58 857	57 915	-943	-1,6%
6	27 536	25 422	-2 114	-7,7%
7	53 044	53 725	681	1,3%
8	10 491	0	-10 491	-100,0%
9	29 350	32 339	2 988	10,2%
NAU	781	96	-686	-87,8%
Total 1 (bis)	759 963	782 649	22 686	3,0%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

cumul 2021	Cumul 2022	evol. 2022/2021	
		valeur	%

2) **Km lignes Bus affrétés**

1	0	0	0	-
2	4 343	0	-4 343	-100,0%
3	0	0	0	-
4	1 003	0	-1 003	-100,0%
5	0	0	0	-
6	0	0	0	-
7	0	0	0	-
8	0	0	0	-
9	0	0	0	-
EXP	193 382	193 441	59	0,0%
NAU	0	0	0	-
31	0	0	0	-
Total 2	198 728	193 441	-5 287	-2,7%

*** dont Km HLP**

1	0	0	0	-
2	1 885	0	-1 885	-100,0%
3	0	0	0	-
4	682	0	-682	-100,0%
5	0	0	0	-
6	0	0	0	-
7	0	0	0	-
8	0	0	0	-
9	0	0	0	-
EXP	36 485	36 949	464	1,3%
NAU	0	0	0	-
31	0	0	0	-
Total 2 (bis)	39 052	36 949	-2 103	-5,4%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

cumul 2021	Cumul 2022	evol. 2022/2021	
		valeur	%

3) **Km lignes MINIBUS (km STGA)**

20
21
22
23
24

169 656	251 597	81 941	48,3%
83 071	83 917	846	1,0%
94 086	0	-94 086	-100,0%
346 813	335 514	-11 299	-3,3%

Total 3

Km lignes MINIBUS (km Affrétés)

20
21
22
23
24

131 511	125 284	-6 227	-4,7%
117 033	117 413	380	0,3%
248 544	242 697	-5 847	-2,4%

Total 3 bis

*** dont Km HLP**

20
21
22
23
24

27 401	33 776	6 375	23,3%
25 230	32 586	7 356	29,2%
7 262	31 563	24 301	334,7%
12 565	18 884	6 319	50,3%
9 301	0	-9 301	-100,0%
81 759	116 809	35 050	42,9%

Total 3 ter

cumul 2021	Cumul 2022	evol. 2022/2021	
		valeur	%

4) **Km lignes scolaires spécialisées STGA (LSS)**

Total 4

51 627	0	-51 627	-100,0%
51 627	0	-51 627	-100,0%

*** dont Km HLP**

Total 4 (bis)

26 998	0	-26 998	-100,0%
26 998	0	-26 998	-100,0%

5) **Km lignes scolaires spécialisées affrétées (LSS)**

Total 5

187 450	254 719	67 269	35,9%
187 450	254 719	67 269	35,9%

*** dont Km HLP**

Total 5 (bis)

111 792	149 147	37 355	33,4%
111 792	149 147	37 355	33,4%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

cumul 2021	Cumul 2022	evol. 2022/2021	
		valeur	%

6) **Km lignes TAD sous traitées (Offre à partir de Septembre 2019)**

Zone 1	6 848	7 054	206	3,0%
Zone 2	4 207	4 858	651	15,5%
Zone 3	4 424	6 804	2 380	53,8%
Zone 4	2 637	3 934	1 297	49,2%
Zone 5	461	1 921	1 460	316,7%
Zone 6	3 644	4 587	943	25,9%
Zone 7	13 879	16 980	3 101	22,3%
Zone 8 - zone 8 La Couronne	6 919	11 334	4 414	63,8%
Zone 9 - Zone 8 Rouillet / Claix	12 625	17 070	4 445	35,2%
Zone 10 - Zone 9	1 272	3 241	1 969	154,8%
Zone 11 - Zone 10	4 316	7 874	3 559	82,5%
Zone 12 - Zone 11	3 843	5 057	1 214	31,6%
Total 6	65 075	90 715	25 640	39,4%

cumul 2021	Cumul 2022	evol. 2022/2021	
		valeur	%

7bis) **Nbre courses lignes TAD sous traitées (Offre à partir de Septembre 2019)**

Zone 1	1 869	1 871	2	0,1%
Zone 2	447	836	389	87,0%
Zone 3	1 110	1 729	619	55,8%
Zone 4	808	1 244	436	54,0%
Zone 5	519	1 165	646	124,5%
Zone 6	795	1 208	413	51,9%
Zone 7	2 415	3 054	639	26,5%
Zone 8 - zone 8 La Couronne	1 144	2 301	1 157	101,1%
Zone 9 - Zone 8 Rouillet / Claix	3 180	4 136	956	30,1%
Zone 10 - Zone 9	442	1 208	766	173,3%
Zone 11 - Zone 10	1 373	2 419	1 046	76,2%
Zone 12 - Zone 11	1 329	1 600	271	20,4%
Total 7	15 431	22 771	7 340	47,6%

cumul 2021	Cumul 2022	evol. 2022/2021	
		valeur	%

8) **Total km TAD-TPMR sous traités**

Total 8	138 613	153 966	15 352	11,1%
----------------	----------------	----------------	---------------	--------------

cumul 2021	Cumul 2022	evol. 2022/2021	
		valeur	%

9) **Total courses TAD-TPMR sous traités**

Total 9	22 742	25 353	2 611	11,5%
----------------	---------------	---------------	--------------	--------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

10) Récapitulatif

Km STGA (bus, minibus)

* dont Km HLP

cumul 2021	Cumul 2022	evol. 2022/2021 valeur		%
---------------	---------------	---------------------------	--	---

5 024 740	4 932 425	-92 316	-1,8%
816 089	833 096	17 007	2,1%

Km Affrétés (bus, minibus)

* dont Km HLP

634 721	690 857	56 136	8,8%
203 475	252 458	48 983	24,1%

Km sous traites TAD

Km sous traites TAD-TPMR

65 075	90 715	25 640	39,4%
138 613	153 966	15 352	11,1%

5 863 149	5 867 962	4 812	0,1%
------------------	------------------	--------------	-------------

nbre courses sous traitées TAD

15 431	22 771	7 340	47,6%
--------	--------	-------	-------

nbre courses sous traitées TAD-TPMR

22 742	25 353	2 611	11,5%
--------	--------	-------	-------

Nombre de Jours ouvrables

303	306	3	1%
-----	-----	---	----

Nombre de Dimanche et Jours Fériés

62	60	-2	-3%
----	----	----	-----

Nombre de Jours Scolaires

167	177	10	6%
-----	-----	----	----

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

ANNEXE 4 : DETAIL DE LA FREQUENTATION PAR TITRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

DETAIL DE LA FREQUENTATION PAR TITRE

	cumul 2021	Cumul 2022	evol. 2022/2021	
			valeur	%
Tickets / voyages				
1 Voyage	150 073	141 309	-8 764	-6%
Dépannage	275 281	361 127	85 846	31%
3 Voyages	62 268	60 015	-2 253	-4%
Journée - Pass 24h	17 571	18 897	1 326	8%
Pass 48h	988	1 560	572	58%
2-5 Voyages Groupe	12 940	17 060	4 120	32%
10 Voyages	653 400	730 990	77 590	12%
30 Voyages	18 150	25 740	7 590	42%
10 Voyages Groupe	12 140	30 310	18 170	150%
Titre Evènementiel	29 502	30 133	631	2%
7 jours glissants	7 490	8 568	1 078	14%
1V Correspondance Région	2 800	1 500	-1 300	-46%
30 voyages correspondances	9 210	12 300	3 090	34%
10 Voyages solidarité	3 100	3 110	10	0%

Ventes de tickets en équivalent voyages

1 254 913	1 442 619	187 706	15%
-----------	-----------	---------	-----

Abonnements / rechargements

26 ans et +	14 364	17 306	2 942	20%
26 ans et + correspondance	282	326	44	16%
26 ans et + PDE	1 153	1 383	230	20%
-18 ans	50 220	51 996	1 776	4%
-18 ans tarif réduit	14 377	15 182	805	6%
-18 ans correspondance	5 343	5 916	573	11%
-18 ans gratuit	881	829	-52	-6%
18/25	13 225	15 175	1 950	15%
18/25 correspondance	382	516	134	35%
Abonnements gratuit	741	911	170	23%
65 ans et +	1 717	1 741	24	1%
65 ans et + zen	5 049	5 090	41	1%
Solidarité Niveau I	4 877	6 169	1 292	26%
Solidarité Niveau II	20 592	21 634	1 042	5%
Autres	3 120	3 120	0	0%

Ventes d'abonnements en équivalent mois

136 323	147 294	10 971	8%
---------	---------	--------	----

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Voyages Totaux

9 584 605	10 915 848	1 331 243	13,9%
-----------	------------	-----------	-------

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

ANNEXE 5 : IMMOBILISATIONS AU 31/12/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2018

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
ESII - Borne gestion accueil public	9 392,46 €	17/01/2018	D
SYNOLIA - devlpt logiciel crm	4 500,00 €	12/01/2018	L
ALKEV - Borne multimédia agence	2 470,00 €	12/01/2018	D
AESPRINT - Imprimant Pebble 4 basic	613,30 €	30/01/2018	L
MISCO - MacBook Pro 15	2 382,08 €	15/02/2018	D
PROMOBURO - Aménagement bureau SCL	10 702,26 €	23/03/2018	D
MISCO - Apple iMac 21,5" retina	3 390,00 €	15/03/2018	D
PROMOBURO - Aménagement bureau SCL	500,45 €	09/04/2018	D
IVELEM - logiciel sage compta, immo	6 508,75 €	18/04/2018	L
MISCO - MacBook Pro 15	2 242,59 €	04/04/2018	D
MAXERVICIZ - serveur	3 284,00 €	27/03/2018	D
NEXTIRAONE - licences Trend micro	2 704,00 €	27/03/2018	L
PROMOBURO - Aménagement bureau SCL	512,87 €	23/04/2018	D
MISCO - Apple iMac 21,5" 4K	3 390,00 €	19/04/2018	D
LMS - Imprimante Lexmark M3250 bac	2 410,76 €	23/05/2018	D
TROTTIX - trotinette électrique	1 358,00 €	16/07/2018	L
TIBCO - Evolution serveur RDS	3 221,02 €	19/09/2018	D
IVELEM - Logiciel paie 100c	1 930,00 €	17/09/2018	L
IVELEM - Logiciel pack sage 100c	1 550,00 €	17/09/2018	L
TES - Cablage	4 220,96 €	08/02/2018	D
IP STORE - 1 Mac mini quadricoeur	1 315,00 €	20/12/2018	D
LMS - Imprimante Kyocera 3252CI	4 473,90 €	20/12/2018	D
NEXTIRAONE - Poste IP et switchs	33 739,59 €	12/12/2018	D
CLEVER AGE - Concept® Applic MDCI	44 850,00 €	20/12/2018	L
DUFFAU - Balayeuse	13 180,00 €	31/12/2018	D
CIA - pompe gasoil version web	15 262,33 €	14/12/2018	D
CIA - Controle accès automatique	18 900,00 €	14/12/2018	D
TOYOTA - Chariot élévateur	24 625,00 €	26/12/2018	D
BRUNET - Centrale intrusion	20 873,00 €	10/12/2018	D
ACCEN - Conformité logiciel vélo	1 590,00 €	22/11/2018	L
LMS - Imprimante LEXMARK M3250	990,00 €	14/12/2018	D
NEXTIRAONE - FW SonicWall NSA 2650	9 648,85 €	10/12/2018	D
PROVAC - Monte/Demonte pneus	3 262,78 €	20/12/2018	D
TIC BOUTANT - Station charge	5 837,50 €	19/12/2018	D
KODEN - Photocopieur SMV	4 244,85 €	31/12/2018	D
KODEN - Photocopieur AT	5 690,00 €	31/12/2018	D
KODEN - Photocopieur REPRO	13 472,24 €	31/12/2018	D
NEXTIRAONE - Commutateur réseau	3 958,88 €	31/12/2018	D
NEXTIRAONE - Plan adressage réseau	1 502,00 €	31/12/2018	D
MISCO - MacBook Pro	1 884,99 €	20/12/2018	D
TOTAL GÉNÉRAL	296 584,41		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2019

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
CATP - Application ticket mobile	33 000,00 €	01/01/2019	L
AIRWEB - D, vpnt trafic Google	1 870,00 €	25/03/2019	L
TES - Raccordement r,seau & coffret	2 777,51 €	09/05/2019	D
SIMPLICITI - module log XE Mobility	10 815,00 €	15/05/2019	L
INMAC - HP ProBook 470 G5	602,48 €	18/07/2019	D
INMAC - iMac 21.5 8GB	3 323,40 €	29/07/2019	D
LUMIPLAN - Interface HeurŠs/Ceccli	1 500,00 €	31/07/2019	L
INMAC - Imprimante carte EvolisPrim	1 368,43 €	19/08/2019	D
QOS - Solutø embarqu,e wifi 26 bhns	5 340,40 €	02/09/2019	D
SCENE+ - QOS - Etude couverture wif	3 100,00 €	13/09/2019	D
SIMPLICITI - □volution XE Mobility	9 012,50 €	31/08/2019	L
SIMPLICITI - □volution XE Mobility	9 012,50 €	31/08/2019	L
IP - 1 iMac 27" Retina 5K Core i5	2 581,00 €	27/09/2019	D
INMAC - HP ProBook 470 G5	753,24 €	30/09/2019	D
INMAC - iMac 21.5 8Gb	1 661,70 €	24/09/2019	D
LUMIPLAN - D,velp logiciel HeurŠs	1 800,00 €	30/09/2019	L
MAXERVICIZ - Serveur s,curis, NAS	3 040,00 €	30/09/2019	D
CLEVERAGE - Evolutøsite internet	9 900,00 €	31/10/2019	D
MOZAIK - 1 Horloge	770,00 €	18/11/2019	D
SCENE+ - Point acc,s vid,oprotect	3 644,00 €	29/11/2019	D
ARKEA - D,veloppement GAB/AEP	15 000,00 €	09/12/2019	L
INMAC - MacBook Pro 16"	2 840,00 €	13/12/2019	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	654,09 €	20/12/2019	D
SEIPRA - Girouettes	6 850,20 €	13/12/2019	D
SEIPRA - Girouette 400*500	1 060,50 €	23/12/2019	D
BRUNET - prise r,seau bq atelier	1 524,00 €	31/12/2019	D
TOTAL GÉNÉRAL	133 800,95		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2020

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	620,81 €	05/02/2020	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	1 254,38 €	14/02/2020	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	620,81 €	18/02/2020	D
INMAC - 2 MacBook Pro	3 030,68 €	16/03/2020	D
INMAC - MacBook Pro TFT 16	3 245,00 €	10/04/2020	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	627,19 €	07/05/2020	D
INMAC - MacBook Pro TFT 16	2 297,76 €	07/05/2020	D
ADP - Player diffusion G3240	2 250,00 €	04/06/2020	D
BRUNET - controle accès vestiaires	3 987,00 €	08/06/2020	D
IP STORE - MacBook Pro 2019	5 317,05 €	26/03/2020	D
IP STORE - iMac 27" QuadCore i5	2 132,00 €	11/05/2020	D
TIBCO - Mise à jour serveurs	4 745,02 €	16/06/2020	D
INMAC - iMac 21.5 8GB	3 319,34 €	17/07/2020	D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821dn	627,19 €	29/06/2020	D
INMAC - Ecran Lenovo led	1 106,53 €	27/08/2020	D
SCENE+ - Point accès antenne T300	1 850,00 €	21/10/2020	D
MONETIK - Mise à jour DAC	7 658,00 €	21/09/2020	D
APPEL - Processeur 3,2GHz 6 core i7	1 490,83 €	06/10/2020	D
INMAC - Portable panasonic Core i5	1 914,35 €	15/10/2020	D
INMAC - Imprimante HP color M577dn	1 560,83 €	09/09/2020	D
TES - Cablages baie téléphone	1 797,66 €	28/10/2020	D
LUMIPLAN - Dévelp logiciel Heurès	3 000,00 €	30/10/2020	L
MECATRAN - intégration données TAD	3 200,00 €	26/10/2020	L
HOMEDESIGN - Meubles SI	641,70 €	18/11/2020	D
ECRITEL - Installation hebergement	1 125,00 €	17/11/2020	L
SIMPLICITI - devlpt logiciel crm	1 837,50 €	27/10/2020	L
LUMIPLAN - Dévelp logiciel Heurès	3 200,00 €	30/10/2020	L
IP STORE - 4 licences Adobe Créativ	3 360,00 €	27/05/2020	L
IP STORE - 5 pack office	1 270,00 €	04/03/2020	L
IP STORE - 5 pack office	1 270,00 €	16/03/2020	L
IP STORE - 10 licences micros.offi	2 540,00 €	16/09/2020	L
ITS IBELEM - 25 licences airwatch	1 407,00 €	16/03/2020	L
NETIRAONE - Licences sonicwell	4 004,00 €	07/02/2020	L
4D - Logiciel maj server	1 788,98 €	07/12/2020	L
TOTAL GÉNÉRAL	80 096,61		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2021

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
APPLE Mac mini 8C	1 049,17 €	12/05/2021	D
MOZAIK - Vidéoprojecteur WUXGA	2 305,00 €	28/05/2021	D
TIBCO - mise à jour anti virus	3 464,60 €	29/09/2021	L
ORANGE - Hotspot wifi	2 603,71 €	29/09/2021	D
APPLE - Mac Book Pro 16.0	2 249,17 €	14/10/2021	D
INMAC - MacBook pro 16"	2 181,53 €	12/10/2021	D
TES - câblage Atelier	946,04 €	19/10/2021	D
TES - câblage Atelier, Si et SMV	1 487,68 €	19/10/2021	D
LAVANCE - Chassis jet	32 160,91 €	24/09/2021	D
APPLE - iMac 24" oragne 8C	1 795,83 €	11/11/2021	D
BOULANGER - Iphon 13 bleu	1 889,15 €	30/11/2021	D
APPLE - iMac 24" Green et Blue	3 591,66 €	26/11/2021	D
APPLE - iMac 24" Yellow	1 795,83 €	26/11/2021	D
DARTY - iMac 24"	1 783,32 €	25/11/2021	D
APPLE - iMac 24" green	1 795,83 €	26/11/2021	D
APPLE - iMac 24" green	1 795,83 €	26/11/2021	D
APPLE - iMac 24" pruple et Blue	3 591,66 €	26/11/2021	D
BOULANGER - Iphon 13 bleu	774,17 €	31/12/2021	D
BOULANGER - Iphon 13 rose	757,50 €	31/12/2021	D
DARTY - Iphon 13 rose	857,50 €	31/12/2021	D
CLEVERAGE - Evolut°site internet	10 000,50 €	31/12/2021	L
TIBCO - Clone système	3 200,00 €	31/12/2021	L
TOTAL GÉNÉRAL	82 076,59		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

IMMOBILISATIONS MATERIEL ET MOBILIER

IMMOBILISATIONS 2022

TYPE	H.T.	DATE	L ou D
INMAC - Imprimante Lexmark MS821 dn	711,45 €	18/03/2022	D
CLEVER AGE - Mise conformité RGPD	2 487,29 €	31/03/2022	L
APPLE - iMac 24" Blue	1 604,17 €	11/04/2022	D
INMAC - Mac Mini PC de bureau	1 111,31 €	22/04/2022	D
APPLE - iMac 24" Yellow	1 604,17 €	18/05/2022	D
APPLE - iMac 24" Orange	1 604,17 €	24/05/2022	D
APPLE - iMac 24" Violet	1 604,17 €	07/06/2022	D
AEP - CDB4	1 931,35 €	18/05/2022	D
AEP - CDB4	22 245,30 €	18/05/2022	D
NEXTIRAONE - Switch réseau inform.	4 958,60 €	17/06/2022	D
APPLE - iMac 24" Orange	1 604,17 €	08/07/2022	D
PC Bureau	856,29 €	09/08/2022	D
APPLE - 7iMac 24"	10 549,00 €	06/07/2368	D
TOTAL GÉNÉRAL	52 871,44		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

IMMOBILISATIONS VÉHICULES

IMMOBILISATIONS 2018

TYPE	SCE	H.T.	DATE FACTURE	L ou D
UGAP - Dacia Sandéro EZ-761-MB	A	14 398,43 €	17/07/2018	L
TOTAL GÉNÉRAL		14 398,43 €		

IMMOBILISATIONS 2019

TYPE	SCE	H.T.	DATE FACTURE	L ou D
UGAP - Renault clio FK-094-SM	SM	14 104,91 €	29/10/2019	L
TOTAL GÉNÉRAL		14 104,91 €		

IMMOBILISATIONS 2020

TYPE	SCE	H.T.	DATE FACTURE	L ou D
VIA - Dépanneuse DE-791-TR	AT	79 881,86 €	17/11/2020	L
TOTAL GÉNÉRAL		79 881,86 €		

IMMOBILISATIONS 2022

TYPE	SCE	H.T.	DATE FACTURE	L ou D
UGAP - Renault Zoé GE-265-SE	AT	28 139,86 €	09/02/2022	L
TOTAL GÉNÉRAL		28 139,86 €		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

ANNEXE 6 : LISTE DES DÉPOSITAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Liste des dépositaires

Nom	Adresse	Commune
Agence Mobilité	Place du Champ de Mars	ANGOULEME
Bar Tabac Presse PMU "Le Navarre"	267 avenue de Navarre	ANGOULEME
Billetterie Centre Leclerc	Rue de St Roch à Lunesse	ANGOULEME
Boulangerie C.C. Plein Sud	1 Boulevard Jean Moulin C.C Plein Sud	ANGOULEME
Centre Information Jeunesse	4 Place du Champ de Mars	ANGOULEME
Distributeur CMSO Angoulême Hôtel de Ville	14 Avenue du Général de Gaulle	ANGOULÊME
Distributeur CMSO Angoulême Ma Campagne	494 Avenue de Navarre	ANGOULÊME
Distributeur CMSO Angoulême Sillac	25 Boulevard d'Aquitaine	ANGOULÊME
Distributeur CMSO Angoulême Victor Hugo	60 Boulevard René Chabasse	ANGOULÊME
Distributeur CMSO de Angoulême St Cybard	117 Rue de Saintes	ANGOULEME
Librairie Cosmopolite	Galerie du Champ de Mars	ANGOULEME
Marchand de journaux TRIB'S by Le Relay	4 Place de la gare	ANGOULEME
Tabac Presse de la Madeleine	34 bd du 8 Mai 1945	ANGOULEME
Tabac Presse L'Echiquier	82 bis rue de Paris	ANGOULEME
Tabac Presse La Civette	20 rue des postes	ANGOULEME
Tabac Presse Le Chatelet des Halles	11 bis rue du Chat	ANGOULEME
Tabac Presse Le Diplomate	329 route de Bordeaux	ANGOULEME
Tabac Presse Le Fado	70 rue Tourgarnier	ANGOULEME
Tabac Presse Le Khédivé	21 rue René Goscinny	ANGOULEME
Tabac Presse le Passage des Valois	79 rue Hergé	ANGOULEME
Tabac Presse le St Antoine	31 rue St Antoine	ANGOULEME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Tabac Presse le St Antoine - DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Nom	Adresse	Commune
Tabac Presse le St Claude	106 Ter Rue de Saintes	Angoulême
Tabac Presse Le St Pierre	4 place Saint Pierre	ANGOULEME
Tabac Presse Le Val Joly	9 Rue des sources	ANGOULEME
Tabac Presse Le Victor Hugo	27 Place Victor Hugo	ANGOULEME
Tabac Presse LIS-MEDIAS	223 rue de Basseau	ANGOULEME
Tabac Presse Nouveau Hong Kong	132 Rue de Périgueux	ANGOULEME
Tabac Presse Bar Le Briaud	211 rue de la mairie	BRIE
Tabac Restaurant Le Dragon Nuage Les Bosquets	317 Rue du souvenir des fusillés de la Braconne	BRIE
Hypermarché Géant Casino	Route des Grandes Chaumes	CHAMPNIERS
Bar Tabac Le Relais	272 Route de Vars	GOND-PONTOUVRE
Distributeur CMSO Angoulême La Madeleine	20 Boulevard du 8 Mai 1945	GOND-PONTOUVRE
Distributeur CMSO Gond-Pontouvre	74 Rue Jean Jaurès	GOND-PONTOUVRE
Tabac Presse Le Liberté	284 route de Paris	GOND-PONTOUVRE
Tabac Presse Le Pisany	116 ter route de Paris	GOND-PONTOUVRE
Tabac Presse Café des sports	191 avenue de la République	L'ISLE D'ESPAGNAC
Distributeur CMSO de La Couronne	24 Rue de la Libération	LA COURONNE
Hypermarché Auchan	Centre commercial	LA COURONNE
Tabac Presse Bar Le Gibbus	134 Route de Bordeaux	LA COURONNE
Tabac Presse de la Libération	34 bis rue de la Libération	LA COURONNE
Le LINARIUS	10 route d'Angoulême, Les Groies	LINARS
Tabac Presse Le Magnac	32 Rue Victor Hugo	MAGNAC SUR TOUVRE
Bar Tabac Le Marceau	12 Route de Montbron	MORNAC
Alimentation Le Relais des Mousquetaires	1 rue de l'Eté	NERSAC

Alimentation Le Relais des Mousquetaires

0928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Nom	Adresse	Commune
Tabac Presse Le Relais des Mousquetaires	Place Genainville	PUYMOYEN
Tabac Presse de Roullet	19 rue Nationale	ROULLET
Distributeur CMSO de Ruelle-sur-Touvre	365 Avenue Jean Jaurès	RUELLE-SUR-TOUVRE
Tabac Presse Le Colibri	114 Rue Camille Pelletan	RUELLE-SUR-TOUVRE
Tabac Presse Le Jean Bart	2 rue Jean Jaurès	RUELLE-SUR-TOUVRE
Tabac Presse Le Richelieu	70 Avenue Jean Jaurès	RUELLE-SUR-TOUVRE
U Express	144 Route de St Jean d'Angély	SAINT YRIEIX
Distributeur CMSO St Michel	42b Avenue de la République	SAINT-MICHEL
Superette Tabac Presse VIVAL	Place Pierre Émile Martin	SIREUIL
Distributeur CMSO Soyaux	263 Avenue du Général de Gaulle, 16800 Soyaux	SOYAUX
Tabac Presse Le Calumet	117 avenue du Général De Gaulle	SOYAUX
Tabac Presse Le Pérou	Centre commercial Carrefour	SOYAUX
Tabac Presse L' Entraygues	36 avenue de la République	ST MICHEL
Tabac Presse Epicerie St Saturnin	Place du Marché	ST SATURNIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

ANNEXE 7 : RAPPROCHEMENT DU RÉALISÉ PAR RAPPORT AU PRÉVISIONNEL 2022

En € HT	BP contractuel 2022 Indexé	Réalisé 2022	Écarts	Evol
CARGES DE FONCTIONNEMENT	22 108 093	21 888 316	-219 777	0
Achats				
Carburant	2 049 402	2 583 999	534 597	39,96%
Lubrifiants	69 931	115 895	45 964	83,96%
Pneumatique et rechapage	119 881	195 855	75 974	81,35%
Pièces détachées et fournitures	692 520	829 153	136 633	32,90%
Autres achats	284 673	382 279	97 606	49,06%
	3 216 407	4 107 180	890 773	41,74%
Services extérieurs				
Affrètement	2 572 858	2 528 839	-44 019	9,10%
Bus	1 942 372	1 787 859	-154 514	2%
TAD	444 004,00	429 549,24	-14 455	7%
TAD TPMR	186 481,68	304 780,68	118 299	81%
Aménagement Divers	0	6 650	6 650	-
Entretien et maintenance	1 287 069	1 406 042	118 973	21%
Assurance	433 347,90	426 110,49	-7 237	9%
Promotion et information	193 141,74	253 136,88	59 995	45%
	4 486 417	4 614 128	127 711	14%
Autres services extérieurs (Autres frais de gestion)				
Personnel extérieur et honoraires	139 029	201 551	62 522	61%
Autres frais	332 098,71	330 175,12	-1 924	10%
	471 127	531 726	60 598	25%
Impôts et taxes				
Taxe foncière	2 886	1 338	-1 548	-49%
Autres taxes	14 541	26 184	11 643	100%
Contribution Economique Territoriale	127 651	117 006	-10 645	2%
Taxes sur rémunérations	388 059,50	341 511,37	-46 548	-2%
	533 138	486 039	-47 099	1%
Charges de personnel				
frais de personnel	12 921 844	11 672 585	-1 249 259	0%
Autres charges sur salaires (charges connexes)	288 653,03	291 085	2 432	12%
	13 210 497	11 963 670	-1 246 827	1%
Charges financières et exceptionnelles				
Redevance de mise à disposition	15 540,14	15 988,15	448	14%
Amortissements	11 100	10 000	-1 100	0%
	163 867	159 584	-4 283	8%
Charges de Fonctionnement	22 108 093	21 888 316	-219 777	0
Aléas	176 865			
RECETTES	22 284 958	22 179 798		
Achats				
TICPE	333 003	364 470	31 467	21%
Indemnités assurances	33 300	77 152	47 152	157%
Remboursements DPCA	44 400	34 762	-5 239	-13%
Produits Financiers	11 100	28 520	18 520	185%
	421 804	504 904	124 904	33%
Autres Recettes hors CEP - Compensations Moteurs&BVA et batteries vélos / reprises sur prov / Transferts de Charges		585 205		
Autres Recettes - reprise sur provision - transferts de charges - hors CEP		480 108		
Compensation Moteurs&BVA et batterie vélos - hors CEP		105 097		
Forfait de Charges	21 863 154	21 089 688	-773 466	7%
RÉSULTAT	0	27 581		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Le rapprochement des dépenses réalisées au titre de l'exercice 2022, par rapport aux dépenses prévisionnelles 2022 nous amène au constat suivant :

Carburant	L'écart s'explique par la hausse du prix moyen du carburant sur l'exercice 2022, constaté en moyenne à 1,5€ le litre sur l'année, contre 1€03 le litre de budgété.
Pneumatique et rechapage	Le dépassement constaté sur ce poste, résulte de la forte hausse des prix de nouveau constatée sur cet exercice 2022.
Pièces détachées et fournitures	Le dépassement constaté sur ce poste, résulte d'une part de l'inflation 2022, et d'autre part de la compensation Moteur et BVA que GrandAngoulême reverse à la STGA, et dont le montant n'est pas intégré au prévisionnel. Pour Rappel, sur 2022 la compensation s'est élevée à environ 127 000 € HT.
Sous-Traitance Transport A la Demande	Ecart en lien avec la sous-utilisation du TAD sur certaines zones.
Sous-Traitance Transport A la Demande Adaptés PMR	Dépassement dû à la sur-utilisation du service.
Entretien et maintenance	Le dépassement budgétaire s'explique d'une part par les coûts supplémentaires de désinfection des véhicules et des terminus pour 94 000 € HT induites par les différentes mesures de protection qui ont dû être mise en œuvre pour faire face à la crise sanitaire, et d'autre part, par la réalisation des travaux de remise en état des biens, reportés sur 2022.
Autres services extérieurs	Le dépassement constaté sur ce poste budgétaire s'explique par les coûts d'intérim, majoritairement des agents administratifs, que la STGA a du supporter sur 2022 pour pallier à un départ au service administratif et financier et à des arrêts maternités à l'agence.
Charges de personnel	Sur 2022, la STGA a de nouveau du faire face à la problématique récurrente du sous-effectif de conduite qui se poursuit en raison de départs non prévus et de la difficulté à recruter des agents de conduite. Par ailleurs, les charges de personnels n'intègrent pas les frais d'intérim que la STGA a dû supporter sur l'exercice 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

Le festival de la bande dessinée s'est déroulé du 17 mars au 20 mars 2022 à Angoulême. La STGA a de nouveau participé activement à la réussite de cette 48ème édition par la mise en place de navettes gratuites pour faciliter le bon déroulement du festival, et la vente des tickets BD à 1€ pour associer toute la population à cette manifestation.

I. FREQUENTATION DES NAVETTES BD

Afin de faciliter l'accès des festivaliers aux sites d'animations, la STGA a mis en place des navettes gratuites, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Comme l'an passé, pour répondre au plan de sécurité du festival déployé, les navettes n'ont circulé que dans un sens, entre la gare SNCF, l'Alpha, la Cité, le centre-ville.

Pour rappel, Sur 2020, les fortes perturbations qu'il y a avait eu (manifestations durant le festival + déplacement présidentiel) avaient perturbés les remontées statistiques.

En 2022, sur les quatre jours du Festival environ 28 000 personnes ont emprunté les navettes BD gratuites, une fréquentation plus élevée que celles de 2018 et 2017 où environ 23 000 personnes avaient empruntés les navettes.

II. OPERATION TICKET BD A 1€ SUR LE RESEAU MOBÏUS

Le ticket à 1€ est une opération commerciale visant à valoriser l'image du bus et à favoriser le développement du transport en commun, donc le développement durable.

Tout comme les années précédentes, l'opération « Ticket BD à 1 € » a été menée pendant les 4 jours du Festival pour permettre aux voyageurs utilisant ces tickets BD de circuler de manière illimitée sur l'ensemble du réseau durant une journée complète. Excepté sur l'année 2021, où le festival avait été annulé en raison de la crise sanitaire.

Cette opération a été soutenue par une campagne de communication : presse, affichage bus, site Internet et radio.

Les « Tickets BD » à 1 € la journée, uniquement valables durant ces quatre jours, ont été mis en vente à l'Agence Mobilité, sur l'e-boutique (tickets mobiles et papier), dans l'ensemble des points de vente de la STGA, ainsi que dans les bus auprès des conducteurs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023

7 888 tickets BD à 1€ ont ainsi été vendus et 8 791 validations ont été effectuées soit une moyenne de 1,1 voyages par ticket BD. (Pour mémoire : 12 665 tickets BD à 1€ avaient été vendus en 2020).

III. FREQUENTATION SUR LE RESEAU MOBÏUS

Globalement, la fréquentation du réseau a augmenté de +4,6% durant cette période par rapport à une période dite « normale », avec une fréquentation plus conséquente constatée sur les samedi et dimanche :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
Journées classiques (*)	27 237	26 599	11 355	1 828	67 019
Journées FIBD 2022	27 118	27 222	13 639	2 137	70 116
Évolution	-0,4%	2,3%	20,1%	16,9%	4,6%

(*) du 24 au 27 mars 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230928-2023_09_159-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Publication : 03/10/2023